



Rapport aux actionnaires

Premier trimestre 2022

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2022

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2022 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 25 février 2022 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 932 M\$ au premier trimestre de 2022 comparativement à 761 M\$ au premier trimestre de 2021. Le résultat dilué par action s'établit à 2,65 \$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 2,15 \$ au trimestre correspondant de 2021. La croissance s'explique par la hausse du revenu total de tous les secteurs d'exploitation par rapport au premier trimestre de 2021, ainsi que par des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés attribuables à l'amélioration des perspectives macroéconomiques et des conditions de crédit et par la réduction des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 1 189 M\$ au premier trimestre de 2022 comparativement à 1 044 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 14 % provenant de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

« La Banque débute l'exercice 2022 sur une note positive grâce à l'excellente performance de chacun de ses secteurs d'exploitation, à un capital réglementaire solide et à un niveau adéquat de provisions pour pertes de crédit », a mentionné M. Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « La bonne croissance des revenus a permis à la Banque d'obtenir un rendement des capitaux propres élevé au premier trimestre », a ajouté M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)		Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021	Variation %
Résultat net	932	761	22
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,65 \$	2,15 \$	23
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 189	1 044	14
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	21,7 %	21,2 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽¹⁾	31,3 %	45,7 %	
	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽²⁾	12,7 %	12,4 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽²⁾	4,4 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 45 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 317 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 250 M\$ au premier trimestre de 2021, une forte croissance essentiellement attribuable à l'augmentation du revenu total ainsi qu'à des dotations aux pertes de crédit moins élevées.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts de 426 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 385 M\$ au premier trimestre de 2021, en hausse de 11 %.
- Revenu total de 958 M\$ au premier trimestre de 2022, une hausse de 77 M\$ ou 9 % par rapport au trimestre correspondant de 2021 provenant de l'augmentation du revenu net d'intérêts en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de la hausse des revenus autres que d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 9 % et du crédit aux entreprises de 21 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts ⁽¹⁾ de 2,05 % au premier trimestre de 2022 affiche un recul par rapport à 2,16 % au premier trimestre de 2021.
- Les frais autres que d'intérêts de 532 M\$ augmentent de 7 % par rapport au premier trimestre de 2021.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 50 M\$ par rapport au premier trimestre de 2021 à la suite de renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés et de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 55,5 % s'améliore comparativement à 56,3 % au trimestre correspondant de 2021.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 176 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 158 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 11 %.
- Revenu total de 592 M\$ au premier trimestre de 2022, contre 518 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une augmentation de 74 M\$ ou 14 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 352 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 305 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 15 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 59,5 % se compare à 58,9 % au premier trimestre de 2021.

Marchés financiers

- Résultat net de 307 M\$ au premier trimestre de 2022 contre 255 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une croissance de 20 % essentiellement attribuable à l'augmentation du revenu total ainsi qu'à des dotations aux pertes de crédit moins élevées.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable de 402 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 367 M\$ au premier trimestre de 2021, en hausse de 10 %.
- Revenu total en équivalent imposable record de 662 M\$, une hausse de 64 M\$ ou 11 % provenant des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 260 M\$ au premier trimestre de 2022, par rapport à 231 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse en partie attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux frais de soutien aux opérations.
- Des récupérations de pertes de crédit de 16 M\$ ont été enregistrées au premier trimestre de 2022, par rapport à des dotations aux pertes de crédit de 20 M\$ au trimestre correspondant de 2021, essentiellement en raison de dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés moins élevées.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ en équivalent imposable de 39,3 % se compare à 38,6 % au premier trimestre de 2021.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 148 M\$ au premier trimestre de 2022 contre 136 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une croissance de 9 % provenant de l'augmentation du revenu total combinée à une diminution des frais autres que d'intérêts.
- Revenu total de 285 M\$ au premier trimestre de 2022, en hausse de 4 % par rapport au premier trimestre de 2021, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank atténuée par la baisse des revenus de la filiale Credigy.
- Les frais autres que d'intérêts de 80 M\$ au premier trimestre de 2022 sont en baisse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2021.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 28,1 % s'améliore comparativement à 30,3 % au trimestre correspondant de 2021.

Autres

- Perte nette de 16 M\$ au premier trimestre de 2022, contre une perte nette de 38 M\$ au trimestre correspondant de 2021 provenant d'une diminution des frais autres que d'intérêts et de la hausse du revenu total.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽²⁾ de 12,7 % au 31 janvier 2022, en hausse par rapport à 12,4 % au 31 octobre 2021.
- Ratio de levier selon Bâle III ⁽²⁾ de 4,4 % au 31 janvier 2022, inchangé par rapport au 31 octobre 2021.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 45 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport de gestion

Daté du 24 février 2022

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2021. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com. Les informations sur le site Internet de la Banque mentionnées dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme incorporées par référence dans le Rapport aux actionnaires, le Rapport de gestion, ou les états financiers consolidés.

Pandémie de COVID-19	4	Gestion du capital	19
Survol et perspectives économiques	5	Gestion des risques	25
Mode de présentation de l'information	6	Divulgaration d'information sur les risques	40
Faits saillants	9	Méthodes comptables et communication de l'information financière	41
Analyse financière	10	Méthodes comptables et principales estimations comptables	41
Résultats consolidés	10	Communication de l'information financière	42
Résultats sectoriels	12	Données financières trimestrielles	42
Bilan consolidé	16	Glossaire	43
Exposition à certaines activités	18		
Transactions avec des parties liées	18		
Titrisation et arrangements hors bilan	18		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Il arrive aussi que des représentants de la Banque fassent des déclarations prospectives verbales auprès des analystes, des investisseurs, des médias et d'autres parties prenantes. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2022 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance financière de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2022, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financières ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, de même que certains risques dits émergents ou jugés importants lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 69 du Rapport annuel 2021. Ces facteurs comprennent entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique et la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les concurrents offrant des services non traditionnels; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications apportées aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de données personnelles ou d'identité; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie locale et internationale, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19. La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » et dans la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021 et dans le présent Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022, notamment dans la section « Pandémie de COVID-19 ». Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Pandémie de COVID-19

Depuis le 11 mars 2020, date à laquelle l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constituait une pandémie, des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de santé et renforcer l'hygiène préventive ont été mises en place par de nombreux pays, dont le Canada. Ces mesures de confinement et de distanciation sociale avaient pour objectif de freiner la formation de nouveaux foyers de contagion et comprenaient notamment la fermeture de frontières aériennes, maritimes et terrestres.

Au cours des exercices terminés les 31 octobre 2021 et 2020, certaines restrictions imposées au début de la pandémie ont été allégées, mais l'arrivée de vagues subséquentes de COVID-19 a obligé les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, à remettre en place des mesures de confinement ayant pour effet de refermer certains secteurs de l'économie. Les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour qu'une vaste couverture vaccinale soit réalisée le plus rapidement possible. Cependant, l'incertitude demeure quant à l'efficacité à long terme des vaccins, leur acceptation par le public et la réduction des taux d'infection anticipée, notamment à la suite de la multiplication de cas liés à des variants de la COVID-19 plus contagieux observés au cours des derniers mois. Il est anticipé que certaines mesures des autorités de santé publique au Canada demeureront en vigueur afin de continuer à limiter la propagation de la COVID-19 et ses variants.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés.

La Banque continue de surveiller les effets et les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19. Il est impossible de prévoir toutes les répercussions qu'elle aura sur l'économie mondiale et dans les pays où la Banque exerce ses activités, de même que sur la Banque, notamment sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière, ses ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité, sa réputation, sa capacité à respecter les exigences réglementaires, ainsi que sur ses clients. Les répercussions véritables seront fonction de faits à venir qui sont hautement incertains, ce qui englobe l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19, de même que l'efficacité des actions et mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation à long terme.

Pour de plus amples renseignements sur l'incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19, sur les mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque et sur les mesures d'assouplissement des autorités réglementaires, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021, aux pages 16 à 18.

Plusieurs mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque au début de la pandémie ont pris fin en 2020, mais certaines mesures ont été offertes dans le cadre de différents programmes des gouvernements auxquels la Banque participe. Ces mesures consistent principalement en des prêts assortis de garanties gouvernementales, notamment pour des entreprises de secteurs plus durement touchés pendant la pandémie. Dans le cours normal de ses affaires, la Banque s'assure de répondre aux besoins spécifiques de ses clients afin de leur permettre de passer à travers cette crise sans précédent.

Survol et perspectives économiques

Économie mondiale

L'étude de données en provenance d'Afrique du Sud – l'un des premiers pays frappés par le variant Omicron – laissait entrevoir une vague épidémiologique très intense, mais relativement courte. Il est rassurant de constater que c'est ce qui s'est également produit dans les autres pays. Le pic d'infections a, selon toute vraisemblance, été franchi dans les pays avancés, ce qui permet maintenant une réouverture graduelle de l'économie. La croissance mondiale aura certes souffert au premier trimestre de l'année, mais elle devrait être en mesure de récupérer une bonne partie du terrain perdu dans les mois à venir. Cela suppose que la situation demeure sous contrôle dans les économies émergentes. Celles-ci ont été plutôt épargnées par le variant Omicron jusqu'ici, mais demeurent à risque vu leur retard du côté de la vaccination. La capacité de l'économie mondiale d'effacer le choc encaissé en début d'année dépendra aussi des décisions prises entre les murs du Kremlin. Car ces dernières semaines, des troupes russes ont été massées par dizaines de milliers à la frontière de l'Ukraine et elles menacent maintenant de marcher sur Kiev. Bien malin celui qui pourrait affirmer connaître les intentions de la Russie, mais il va sans dire qu'une invasion entraînerait des perturbations économiques importantes à l'échelle mondiale. Compte tenu de ces facteurs de risque, nous avons revu légèrement à la baisse notre prévision de croissance mondiale. Nous tablons sur une croissance économique de 4,0 % ⁽¹⁾ en 2022 et 3,6 % ⁽¹⁾ en 2023.

L'économie américaine a terminé l'année 2021 en bonne posture, le PIB ayant augmenté de 6,9 % en rythme annualisé et le taux de chômage passant sous la barre des 4,0 %. Notre attention se tourne maintenant vers le trimestre en cours et, de ce côté, les nouvelles sont moins encourageantes. Le variant Omicron semble effectivement jouer les trouble-fête au début de 2022. Les mesures de santé publique mises en place aux États-Unis sont bien moins restrictives que dans d'autres régions du monde, mais force est d'admettre que le virus continue d'affecter la croissance par une réduction du bassin de travailleurs. L'inflation élevée est aussi une des causes du ralentissement de l'activité économique. Dans ce contexte, nous anticipons une croissance modeste pour les trois premiers mois de l'année 2022. Toutefois, cela ne devrait pas empêcher la Réserve fédérale américaine de procéder à un premier relèvement du taux directeur en mars dans ce cycle. Pour l'année entière, nous envisageons une expansion de 3,1 % ⁽¹⁾, alors qu'un solide rebond devrait survenir par la suite. En effet, la consommation devrait continuer de contribuer à la croissance à moyen terme si, comme nous le croyons, l'inflation commence à redescendre et si les ménages dépensent l'épargne excédentaire accumulée durant la crise.

Économie du Canada

Au Canada, la croissance du premier trimestre sera freinée par les restrictions sanitaires. En janvier, l'emploi a reculé de 200 000, la plus forte baisse en un an. Cela dit, si l'on exclut les secteurs directement touchés par les restrictions, l'emploi est resté résilient, ce qui signifie que, une fois de plus, l'économie a évité la contagion généralisée. Selon nous, cette faiblesse devrait être temporaire et limitée à ces secteurs étant donné la rareté des travailleurs ailleurs dans l'économie. Les intentions d'embauche étaient les plus fortes jamais enregistrées en décembre, selon l'Enquête sur les perspectives des entreprises (EPE) de la Banque du Canada. C'est de bon augure pour un rebond vigoureux, d'autant plus que l'assouplissement des mesures sanitaires a déjà commencé. La robustesse du marché du travail et la hausse des revenus qui en résulte laissent penser que la consommation sera le principal moteur de la croissance au cours des prochains trimestres, et ce, malgré l'augmentation du coût de la vie, notamment des coûts d'emprunt. Les ménages pourront déployer une partie de l'excédent de l'épargne accumulée depuis le début de la pandémie. Le marché du travail serré pourrait également inciter les entreprises à investir, comme le révèle l'EPE, qui indique un niveau record d'intentions d'investissement. Quant aux gouvernements, rien n'annonce une période d'austérité à court terme avec un gouvernement minoritaire au fédéral et des élections législatives en vue dans les deux plus grandes provinces. Nous anticipons que la Banque du Canada relèvera le taux directeur de 125 points de base cette année, ce qui nous paraît suffisant pour calmer l'activité de certains secteurs, notamment l'immobilier. Notre prévision de croissance s'établit à 3,6 % ⁽¹⁾ cette année (4,6 % en 2021), soit une vitesse qui demeure bien supérieure au potentiel.

Économie du Québec

C'est au Québec que les restrictions sanitaires ont été les plus sévères et les plus susceptibles de freiner la croissance économique au premier trimestre. Cependant, nous considérons que ce passage à vide sera temporaire et se limitera, comme lors des épisodes précédents, aux secteurs directement touchés par les mesures de santé publique. Avant l'imposition des mesures sanitaires, le taux de chômage était le plus faible parmi les quatre grandes provinces. La rareté de main-d'œuvre devrait favoriser un redressement de l'investissement des entreprises dans les prochains trimestres. Les ventes de maisons ont ralenti récemment mais demeurent à des niveaux élevés sur une base historique tout comme les mises en chantier. Nous demeurons optimistes pour la croissance en 2022 étant donné la grande diversification de l'économie, la marge de manœuvre fiscale du gouvernement du Québec et les ménages en meilleure situation financière qu'ailleurs au pays grâce à un endettement plus bas. Par ailleurs, les prix des logements, plus abordables, sont moins vulnérables à une correction advenant un relèvement rapide des taux d'intérêt. Après une croissance de 6,2 % en 2021, l'économie québécoise devrait décélérer à 2,6 % ⁽¹⁾ en 2022.

(1) Prévisions de la croissance du PIB réel, groupe Économie et Stratégie de Financière Banque Nationale

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS qui représentent les PCGR du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2021. Cette présentation tient compte du fait que le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées, qui étaient présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises, sont maintenant présentés dans le secteur des Marchés financiers. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. La Banque exclut de ses résultats certains éléments particuliers qui, de par leur nature, ne sont pas prévisibles. De plus, à l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque sont les suivantes : le Revenu net d'intérêts ajusté, les Revenus autres que d'intérêts ajustés, le Revenu total ajusté, les Frais autres que d'intérêts ajustés, le Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté, le Résultat avant charge d'impôts ajusté, la Charge d'impôts ajustée, le Résultat net ajusté, les Participations ne donnant pas le contrôle ajustées, le Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque ajusté, le Résultat de base par action ajusté et le Résultat dilué par action ajusté. Le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans le tableau de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 8 ainsi que dans le tableau « Résultats consolidés » à la page 10.

Ratios non conformes aux PCGR

La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un ratio dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante constitue un ratio non conforme aux PCGR. La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR pour présenter des aspects de sa performance financière ou de sa situation financière, notamment le ratio d'efficacité ajusté, le levier opérationnel ajusté, le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ajusté et le ratio de versement des dividendes ajusté. Pour de plus amples renseignements sur la composition de ces ratios, se reporter au « Glossaire » présenté aux pages 43 à 45 du présent Rapport de gestion.

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire désigne une mesure financière qui a) n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Banque et b) est, ou est censée être, communiquée périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. La composition de ces mesures financières supplémentaires est présentée en note de bas de tableau ou dans le « Glossaire » aux pages 43 à 45 du présent Rapport de gestion.

Mesures de gestion du capital

Le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers exige la communication d'information permettant d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de la Banque, tel que prévu dans les normes IFRS à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La façon dont la Banque gère son capital et ses liquidités lui est propre et les normes IFRS ne prescrivent pas un mode de calcul en particulier. Ces mesures sont calculées selon différentes lignes directrices ou préavis du BSIF, lesquels se fondent sur les normes, recommandations et bonnes pratiques du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), tel que présenté dans le tableau suivant.

Ligne directrice ou préavis du BSIF	Mesure
Normes de fonds propres	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ratio du total des fonds propres Fonds propres CET1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actif pondéré en fonction des risques Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle
Exigences de levier	Ratio de levier Exposition totale
Normes de liquidité	Portefeuilles d'actifs liquides Actifs grevés et actifs non grevés Ratio de liquidité à court terme (<i>Liquidity Coverage Ratio</i> ou LCR) Actifs liquides de haute qualité (<i>high-quality liquid assets</i> ou HQLA) Entrées / sorties et sorties nettes de trésorerie Ratio structurel de liquidité à long terme (<i>Net Stable Funding Ratio</i> ou NSFR) Éléments de financement stable disponible Éléments de financement stable exigé
Capacité totale d'absorption des pertes (<i>Total Loss Absorbing Capacity</i> ou TLAC)	Indicateurs clés – Exigences de TLAC Ratio TLAC Ratio de levier TLAC
Banques d'importance systémique mondiale (BISM) – Obligations redditionnelles	Indicateurs BISM

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

						2022	2021
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Revenu net d'intérêts	669	119	339	270	(65)	1 332	1 207
Équivalent imposable	–	–	59	–	1	60	54
Revenu net d'intérêts – ajusté	669	119	398	270	(64)	1 392	1 261
Revenus autres que d'intérêts	289	473	260	15	97	1 134	1 017
Équivalent imposable	–	–	4	–	–	4	3
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	289	473	264	15	97	1 138	1 020
Revenu total – ajusté	958	592	662	285	33	2 530	2 281
Frais autres que d'intérêts	532	352	260	80	53	1 277	1 180
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	426	240	402	205	(20)	1 253	1 101
Dotations aux pertes de crédit	(5)	–	(16)	18	1	(2)	81
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	431	240	418	187	(21)	1 255	1 020
Charge d'impôts	114	64	48	39	(6)	259	202
Équivalent imposable	–	–	63	–	1	64	57
Charge d'impôts – ajustée	114	64	111	39	(5)	323	259
Résultat net	317	176	307	148	(16)	932	761
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	317	176	307	148	(16)	932	761

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2022	2021	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	2 466	2 224	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 189	1 044	14
Résultat net	932	761	22
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	932	761	22
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	21,7 %	21,2 %	
Résultat par action			
de base	2,68 \$	2,16 \$	24
dilué	2,65	2,15	23
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾			
Revenu total – ajusté ⁽²⁾	2 530	2 281	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽²⁾	1 253	1 101	14
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	932	761	22
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	21,7 %	21,2 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽³⁾	2,7 %	4,0 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽³⁾	50,5 %	51,7 %	
Résultat par action – ajusté ⁽²⁾			
de base	2,68 \$	2,16 \$	24
dilué	2,65	2,15	23
Informations sur les actions ordinaires			
Dividendes déclarés	0,87 \$	0,71 \$	
Valeur comptable ⁽¹⁾	50,23	41,48	
Cours de l'action			
haut	105,44	73,81	
bas	94,37	65,54	
clôture	101,70	71,87	
Nombre d'actions ordinaires <i>(en milliers)</i>	338 367	336 770	
Capitalisation boursière	34 412	24 204	
	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	366 888	355 795	3
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	188 080	182 689	3
Dépôts	247 095	240 938	3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16 996	16 203	5
Actifs sous administration ⁽¹⁾	654 538	651 530	–
Actifs sous gestion ⁽¹⁾	118 205	117 186	1
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁴⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	12,7 %	12,4 %	
catégorie 1	15,2 %	15,0 %	
total	16,1 %	15,9 %	
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁴⁾	27,8 %	26,3 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁴⁾	8,0 %	7,8 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁴⁾	149 %	154 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁴⁾	117 %	117 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	27 804	26 920	3
Nombre de succursales au Canada	385	384	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	937	927	1

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 45 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » et le « Glossaire » aux pages 6 à 8 et 43 à 45, respectivement, pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2022	2021	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	1 332	1 207	10
Revenus autres que d'intérêts	1 134	1 017	12
Revenu total	2 466	2 224	11
Frais autres que d'intérêts	1 277	1 180	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 189	1 044	14
Dotations aux pertes de crédit	(2)	81	
Résultat avant charge d'impôts	1 191	963	24
Charge d'impôts	259	202	28
Résultat net	932	761	22
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	2,65	2,15	23
Équivalent imposable ⁽¹⁾			
Revenu net d'intérêts	60	54	
Revenus autres que d'intérêts	4	3	
Charge d'impôts	64	57	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	–	–	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾			
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 392	1 261	10
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	1 138	1 020	12
Revenu total – ajusté	2 530	2 281	11
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 277	1 180	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 253	1 101	14
Dotations aux pertes de crédit	(2)	81	
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	1 255	1 020	23
Charge d'impôts – ajustée	323	259	25
Résultat net – ajusté	932	761	22
Résultat dilué par action – ajusté <i>(en dollars)</i>	2,65	2,15	23
Actif moyen ⁽²⁾	388 859	358 113	9
Prêts et acceptations moyens ⁽²⁾	185 757	165 588	12
Dépôts moyens ⁽²⁾	254 818	227 641	12
Levier opérationnel – ajusté ⁽³⁾	2,7 %	4,0 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽³⁾	50,5 %	51,7 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » et le « Glossaire » aux pages 6 à 8 et 43 à 45, respectivement, pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Pour le premier trimestre de 2022, la Banque affiche un résultat net de 932 M\$ comparativement à 761 M\$ au premier trimestre de 2021. Le résultat dilué par action s'établit à 2,65 \$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 2,15 \$ au trimestre correspondant de 2021. La croissance s'explique par la hausse du revenu total de tous les secteurs d'exploitation par rapport au premier trimestre de 2021, ainsi que par des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés attribuables à l'amélioration des perspectives macroéconomiques et des conditions de crédit et par la réduction des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 1 189 M\$ au premier trimestre de 2022 comparativement à 1 044 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 14 % provenant de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 21,7 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022, alors qu'il atteignait 21,2 % pour le trimestre correspondant de 2021.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 2 466 M\$ au premier trimestre de 2022, en hausse de 242 M\$ ou 11 % comparativement au trimestre correspondant de 2021. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 9 % en raison de la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de l'augmentation des revenus sur cartes de crédit, des revenus d'assurances, des revenus tirés des acceptations bancaires et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total du secteur de Gestion de patrimoine affiche une croissance de 14 % qui s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des services tarifés en lien avec la croissance de la moyenne des actifs sous administration et des actifs sous gestion. Le revenu total en équivalent imposable enregistré dans le secteur des Marchés financiers au premier trimestre de 2022 augmente de 11 % par rapport au premier trimestre de 2021 en raison de la hausse des revenus des marchés mondiaux atténuée par la baisse des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 4 %, grâce à la progression soutenue des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités, atténuée par une diminution des revenus de la filiale Credigy, notamment en raison de réévaluations à la baisse de certains portefeuilles de prêts alors que ceux-ci avaient été réévalués à la hausse au trimestre correspondant de 2021. De plus, un gain avait été réalisé au premier trimestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts de la filiale Credigy. Le revenu total de la rubrique *Autres* du premier trimestre de 2022 comprend des gains sur placements plus élevés que ceux enregistrés au trimestre correspondant de 2021.

Frais autres que d'intérêts

Au premier trimestre de 2022, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 277 M\$, en hausse de 8 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, provenant notamment de la croissance des salaires et du nombre d'employés, ainsi que de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. De plus, les frais de technologie, incluant l'amortissement, affichent une hausse en raison des investissements technologiques importants liés au plan de transformation de la Banque et au développement des affaires. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par la baisse de certains frais, notamment le renversement de 20 M\$ de la provision pour la taxe compensatoire sur les salaires payés au Québec, ainsi que par la diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque en lien avec la pandémie de COVID-19.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le premier trimestre de 2022, la Banque a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 2 M\$ par rapport à des dotations aux pertes de crédit de 81 M\$ au trimestre correspondant de 2021, ce qui s'explique en partie par des renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés à la suite de l'amélioration des perspectives macroéconomiques et des conditions de crédit au cours du premier trimestre de 2022. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises, du secteur des Marchés financiers ainsi que de la filiale Credigy, notamment les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC), sont en baisse par rapport au premier trimestre de 2021. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de la filiale ABA Bank sont en hausse comparativement au trimestre correspondant de 2021.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le premier trimestre de 2022 totalise 259 M\$ comparativement à 202 M\$ pour le trimestre correspondant de 2021. Le taux effectif d'imposition du premier trimestre de 2022 s'établit à 22 % par rapport à 21 % au trimestre correspondant de 2021. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par une proportion légèrement plus élevée des revenus de dividendes exonérés d'impôts au cours du premier trimestre de 2021.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie et de la filiale Technologie Flinks inc. (Flinks) sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	2022	2021 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	669	629	6
Revenus autres que d'intérêts	289	252	15
Revenu total	958	881	9
Frais autres que d'intérêts	532	496	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	426	385	11
Dotations aux pertes de crédit	(5)	45	
Résultat avant charge d'impôts	431	340	27
Charge d'impôts	114	90	27
Résultat net	317	250	27
Marge nette d'intérêts ⁽²⁾	2,05 %	2,16 %	
Actif moyen portant intérêts ⁽²⁾	129 670	115 740	12
Actif moyen ⁽³⁾	136 288	120 640	13
Prêts et acceptations moyens ⁽³⁾	135 371	120 240	13
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	216	308	(30)
Prêts dépréciés nets en % des prêts et acceptations ⁽²⁾	0,2 %	0,3 %	
Dépôts moyens ⁽³⁾	80 066	73 774	9
Ratio d'efficience ⁽²⁾	55,5 %	56,3 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées qui ont été transférés du secteur des Particuliers et Entreprises au secteur des Marchés financiers.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 45 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 317 M\$ au premier trimestre de 2022 comparativement à 250 M\$ au premier trimestre de 2021, une hausse attribuable à la croissance du revenu total et à la réduction des dotations aux pertes de crédit sur prêts non dépréciés résultant de perspectives macroéconomiques et de conditions de crédit plus favorables ainsi qu'à une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts est en hausse de 11 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. La hausse de 6 % du revenu net d'intérêts au premier trimestre de 2022 provient de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts, qui atteint 2,05 % comparativement à 2,16 % au premier trimestre de 2021. De plus, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 37 M\$ ou 15 % par rapport au trimestre correspondant de 2021.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 32 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation provient des revenus sur cartes de crédit, des revenus tirés des activités d'assurances, ainsi que des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 45 M\$, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, ainsi que des revenus tirés des activités de change, des instruments financiers dérivés et des acceptations bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, de 532 M\$ au premier trimestre de 2022, sont en hausse de 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, par les frais de soutien aux opérations et par la charge d'amortissement liée aux investissements du secteur. Le ratio d'efficience, à 55,5 % pour le premier trimestre de 2022, s'améliore de 0,8 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2021. Le secteur a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 5 M\$ comparativement à des dotations aux pertes de crédit de 45 M\$ au trimestre correspondant de 2021. Cette amélioration provient principalement des Services aux entreprises en raison de renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés résultant de perspectives macroéconomiques et de conditions de crédit plus favorables au premier trimestre de 2022, ainsi que d'une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés. Les dotations aux pertes de crédit des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) sont stables par rapport au premier trimestre de 2021.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	2022	Trimestre terminé le 31 janvier	
		2021 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	119	109	9
Revenus tirés des services tarifés	372	304	22
Revenus tirés des transactions et autres revenus	101	105	(4)
Revenu total	592	518	14
Frais autres que d'intérêts	352	305	15
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	240	213	13
Dotations aux pertes de crédit	—	(2)	
Résultat avant charge d'impôts	240	215	12
Charge d'impôts	64	57	12
Résultat net	176	158	11
Actif moyen ⁽²⁾	8 136	6 537	24
Prêts et acceptations moyens ⁽²⁾	6 953	5 384	29
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	16	3	
Dépôts moyens ⁽²⁾	34 018	34 887	(2)
Actifs sous administration ⁽³⁾	654 538	559 206	17
Actifs sous gestion ⁽³⁾	118 205	97 057	22
Ratio d'efficience ⁽³⁾	59,5 %	58,9 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 45 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 176 M\$ au premier trimestre de 2022 comparativement à 158 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une augmentation de 11 %. Le revenu total du secteur de 592 M\$ est en hausse de 74 M\$ ou 14 % comparativement à 518 M\$ au premier trimestre de 2021. L'augmentation s'explique par la hausse de 22 % des revenus tirés des services tarifés en raison de la croissance de la moyenne des actifs sous administration et des actifs sous gestion à la suite d'entrées nettes dans les diverses solutions et de la progression des marchés boursiers, ainsi que par la hausse de 9 % du revenu net d'intérêts qui provient principalement de la croissance des volumes de prêts. Par ailleurs, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en baisse de 4 % en raison des commissions sur transactions plus faibles au premier trimestre de 2022.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 15 % par rapport au trimestre correspondant de 2021, à 352 M\$ au premier trimestre de 2022. L'augmentation est attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus du secteur, ainsi qu'à la hausse des honoraires de gestion externes et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficience s'établit à 59,5 % pour le premier trimestre de 2022 comparativement à 58,9 % pour le trimestre correspondant de 2021. Les dotations aux pertes de crédit du premier trimestre de 2022 sont nulles alors que des récupérations sur pertes de crédit sur prêts dépréciés de 2 M\$ avaient été enregistrées au cours du trimestre correspondant de 2021.

Marchés financiers

(en équivalent imposable) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2022	2021 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Marchés mondiaux			
Titres de participation	283	201	41
Titres à revenus fixes	110	116	(5)
Produits de base et devises	40	38	5
	433	355	22
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	229	243	(6)
Revenu total ⁽¹⁾	662	598	11
Frais autres que d'intérêts	260	231	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	402	367	10
Dotations aux pertes de crédit	(16)	20	
Résultat avant charge d'impôts	418	347	20
Charge d'impôts ⁽¹⁾	111	92	21
Résultat net	307	255	20
Actif moyen ⁽³⁾	157 761	152 444	3
Prêts et acceptations moyens ⁽³⁾ (grandes entreprises seulement)	20 219	19 769	2
Prêts dépréciés nets ⁽⁴⁾	4	59	(93)
Dépôts moyens ⁽³⁾	47 452	39 932	19
Ratio d'efficience ⁽⁴⁾	39,3 %	38,6 %	

(1) Le *Revenu total* et la *Charge d'impôts* du secteur des Marchés financiers sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Le *Revenu total* a été majoré de 63 M\$ (56 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées qui ont été transférés du secteur des Particuliers et Entreprises au secteur des Marchés financiers.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(4) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 45 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 307 M\$ au premier trimestre de 2022, comparativement à 255 M\$ au trimestre correspondant de 2021, en hausse de 20 %. Le revenu total se chiffre à 662 M\$, contre 598 M\$ au premier trimestre de 2021, une hausse de 64 M\$ ou 11 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 22 % compte tenu de la hausse des revenus sur les titres de participation de 41 %. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement du premier trimestre de 2022 sont en baisse de 6 %, principalement en raison de la diminution des revenus des services bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2022 s'établissent à 260 M\$, en hausse de 13 % par rapport au premier trimestre de 2021. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus du secteur, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficience s'élève à 39,3 % pour le premier trimestre de 2022 et se compare à 38,6 % au trimestre correspondant de 2021. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022, le secteur a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 16 M\$ comparativement à des dotations aux pertes de crédit de 20 M\$ au trimestre correspondant de 2021. La baisse s'explique par une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 27 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, et par des renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés plus importants au cours du premier trimestre de 2022 découlant des perspectives macroéconomiques et des conditions de crédit plus favorables.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2022	2021	Variation %
Revenu total			
Credigy	126	155	(19)
ABA Bank	158	119	33
International	1	–	
	285	274	4
Frais autres que d'intérêts			
Credigy	33	39	(15)
ABA Bank	47	44	7
International	–	–	
	80	83	(4)
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	205	191	7
Dotations aux pertes de crédit			
Credigy	14	16	(13)
ABA Bank	4	2	100
	18	18	–
Résultat avant charge d'impôts	187	173	8
Charge d'impôts			
Credigy	17	21	(19)
ABA Bank	22	16	38
	39	37	5
Résultat net			
Credigy	62	79	(22)
ABA Bank	85	57	49
International	1	–	
	148	136	9
Actif moyen ⁽¹⁾	17 974	15 545	16
Prêts et créances moyens ⁽¹⁾	14 387	11 945	20
Prêts dépréciés nets – Phase 3 ⁽²⁾	51	30	70
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	422	722	(42)
Dépôts moyens ⁽¹⁾	7 896	6 175	28
Ratio d'efficience ⁽²⁾	28,1 %	30,3 %	

(1) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 45 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 148 M\$ au premier trimestre de 2022, par rapport à 136 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 9 %. Le revenu total du secteur de 285 M\$ est en hausse de 11 M\$ ou 4 % comparativement à 274 M\$ au premier trimestre de 2021. La croissance des revenus s'explique par la hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 39 M\$, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de la filiale Credigy de 29 M\$.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 62 M\$ pour le premier trimestre de 2022 est en baisse de 17 M\$ ou 22 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. Le revenu total se chiffre à 126 M\$ pour le premier trimestre de 2022, comparativement à 155 M\$ au trimestre correspondant de 2021, alors qu'un gain de 26 M\$ réalisé à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts ainsi que des réévaluations favorables de la juste valeur de certains portefeuilles avaient été enregistrés. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 33 M\$ pour le premier trimestre de 2022, une baisse de 6 M\$ essentiellement attribuable à la diminution de la rémunération variable en lien avec des revenus plus élevés au cours du premier trimestre de 2021. Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 85 M\$ pour le premier trimestre de 2022 est en hausse de 28 M\$ ou 49 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 33 % s'explique par la croissance soutenue des prêts et des dépôts, atténuée par le recul des taux d'intérêt. Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2022 de la filiale s'établissent à 47 M\$, en hausse de 3 M\$ par rapport au premier trimestre de 2021. Les dotations aux pertes de crédit qui totalisent 4 M\$ pour le premier trimestre de 2022 se comparent à 2 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse qui provient essentiellement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.

Autres

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021 ⁽¹⁾
Résultats d'exploitation		
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	(124)	(86)
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	93	39
Revenu total	(31)	(47)
Frais autres que d'intérêts	53	65
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(84)	(112)
Dotations aux pertes de crédit	1	–
Résultat avant charge d'impôts	(85)	(112)
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	(69)	(74)
Perte nette	(16)	(38)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(16)	(38)
Actif moyen ⁽³⁾	68 700	62 947

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le *Revenu net d'intérêts* a été déduit de 60 M\$ (54 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été déduits de 4 M\$ (3 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. Ces ajustements comprennent le renversement de l'équivalent imposable du secteur des Marchés financiers et de la rubrique *Autres*. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 16 M\$ au premier trimestre de 2022, comparativement à 38 M\$ pour le trimestre correspondant de 2021. La variation de la perte nette s'explique par des gains sur placements plus élevés enregistrés au premier trimestre de 2022, ainsi que par la diminution des frais autres que d'intérêts, notamment le renversement de 20 M\$ de la provision pour la taxe compensatoire sur les salaires payés au Québec, et la diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque en lien avec la pandémie de COVID-19. Ces diminutions ont été en partie compensées par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que des investissements technologiques.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	40 063	33 879	18
Valeurs mobilières	98 742	106 304	(7)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	15 178	7 516	102
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	188 080	182 689	3
Autres	24 825	25 407	(2)
	366 888	355 795	3
Passif et capitaux propres			
Dépôts	247 095	240 938	3
Autres	99 378	95 233	4
Dettes subordonnées	766	768	–
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	19 646	18 853	4
Participations ne donnant pas le contrôle	3	3	–
	366 888	355 795	3

Actif

Au 31 janvier 2022, la Banque a un actif total de 366,9 G\$, comparativement à 355,8 G\$ au 31 octobre 2021, une augmentation de 11,1 G\$ ou 3 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 40,1 G\$ au 31 janvier 2022, augmentent de 6,2 G\$ principalement en raison des dépôts auprès de la Réserve fédérale américaine. Le niveau élevé de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières s'explique en partie par les liquidités obtenues dans le cadre des initiatives de financement déployées par le gouvernement du Canada en 2020, par l'entremise de la Banque du Canada, dont l'objectif était de soutenir le système financier canadien dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les valeurs mobilières de 98,7 G\$ au 31 janvier 2022 diminuent de 7,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2021, en raison de la baisse de 7,1 G\$ ou 8 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, essentiellement les titres de participation et les titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées augmentent de 7,7 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, de 188,1 G\$ au 31 janvier 2022, augmentent de 5,4 G\$ ou 3 % par rapport au 31 octobre 2021. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021	Au 31 janvier 2021
Prêts et acceptations			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	101 483	99 146	91 345
Aux particuliers	14 855	14 449	13 220
Créances sur cartes de crédit	2 039	2 150	1 846
Aux entreprises et aux administrations publiques	70 631	67 942	62 428
	189 008	183 687	168 839
Provisions pour pertes de crédit	(928)	(998)	(1 149)
	188 080	182 689	167 690

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 2,4 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2021 compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire dans le secteur des Particuliers et Entreprises ainsi que dans les activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en hausse depuis le 31 octobre 2021, en raison des activités des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank. Les créances sur cartes de crédit sont légèrement en baisse comparativement au 31 octobre 2021, conséquence des effets de la COVID-19 sur la consommation des clients. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 2,7 G\$ ou 4 % par rapport au 31 octobre 2021 en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises et des services financiers aux grandes entreprises.

Depuis un an, les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, ont augmenté de 20,4 G\$ ou 12 %. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 10,2 G\$ ou 11 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en hausse de 1,7 G\$ par rapport au 31 janvier 2021, en raison des activités des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank en partie compensées par le remboursement de portefeuilles de prêts de la filiale Credigy. Les créances sur cartes de crédit sont en hausse de 0,2 G\$ par rapport au 31 janvier 2021, la consommation de la clientèle ayant repris depuis un an. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 8,2 G\$ ou 13 % depuis un an, essentiellement en raison des activités des Services aux entreprises, des services financiers aux grandes entreprises et de la filiale Credigy.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 31 janvier 2022, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC sont de 608 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 662 M\$ au 31 octobre 2021. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 287 M\$ au 31 janvier 2022 comparativement à 283 M\$ au 31 octobre 2021, une augmentation de 4 M\$ qui provient de la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux entreprises et de la filiale ABA Bank. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers et du secteur des Marchés financiers. Les prêts DAC bruts s'établissent à 422 M\$ au 31 janvier 2022, alors qu'ils se chiffraient à 464 M\$ au 31 octobre 2021, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles.

Les autres actifs de 24,8 G\$ au 31 janvier 2022 sont en baisse de 0,6 G\$ depuis le 31 octobre 2021 principalement en raison de la diminution des instruments financiers dérivés.

Passif

La Banque a un passif total de 347,2 G\$ au 31 janvier 2022 comparativement à 336,9 G\$ au 31 octobre 2021.

Au 31 janvier 2022, les dépôts de la Banque s'établissent à 247,1 G\$ comparativement à 240,9 G\$ au 31 octobre 2021, une augmentation de 6,2 G\$ ou 3 % par rapport au 31 octobre 2021. Les dépôts des particuliers de 71,2 G\$ au 31 janvier 2022 sont en hausse de 1,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. Cette hausse provient principalement de la croissance des activités des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 172,6 G\$ au 31 janvier 2022 augmentent de 4,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. La hausse, attribuable aux activités de financement de la trésorerie, dont 1,5 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques, a été atténuée par la diminution des dépôts des entreprises et administrations publiques provenant des activités des Services aux entreprises. Les dépôts des institutions de dépôts de 3,3 G\$ au 31 janvier 2022 sont en hausse de 0,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2021.

Les autres passifs de 99,4 G\$ au 31 janvier 2022 sont en hausse de 4,2 G\$ comparativement au 31 octobre 2021, l'augmentation de 8,0 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées ayant été atténuée par la diminution de 3,6 G\$ des instruments financiers dérivés.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2022, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 19,6 G\$, en hausse de 0,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. Cette augmentation s'explique par le résultat net déduction faite des dividendes, par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions, par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi et par les autres éléments cumulés du résultat global, notamment les gains nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger. Ces augmentations ont été en partie compensées par les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation.

Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 janvier 2022, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 4 202 M\$ (4 048 M\$ au 31 octobre 2021). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2021. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 57 et 58 du Rapport annuel 2021.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2021 aux pages 59 à 68.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 10,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 12,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 14,0 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter à la page 60 du Rapport annuel 2021. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BSI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 2,5 % établies par le BSIF. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BSI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. Au 31 janvier 2022, la Banque a toujours un instrument de dette subordonnée de catégorie 2 non assorti d'une clause de FPUNV qui est maintenant complètement éliminé de ses fonds propres réglementaires.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF, qui s'applique à toutes les BSI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BSI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Depuis le 1^{er} novembre 2021, le BSIF exige des BSI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 24,0 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 afin que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. Au 31 janvier 2022, la valeur des éléments de passif en circulation faisant l'objet de la conversion dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne s'élève à 13,4 G\$ (11,9 G\$ au 31 octobre 2021).

Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 janvier 2022						
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BSI	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾	Réserve pour stabilité intérieure ⁽²⁾	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾ , y compris la réserve pour stabilité intérieure
Ratios des fonds propres							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	2,5 %	12,0 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	2,5 %	14,0 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BSI.

(2) Le 10 décembre 2021, le BSIF a confirmé que le niveau de la réserve pour stabilité intérieure était maintenu à 2,5 %.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales relatives aux capitaux propres établies par le BSIF, y compris la réserve pour stabilité intérieure. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19, le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des banques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2021, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2021, aux pages 62 et 63. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2021, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 29 novembre 2021, le BSIF a reporté la mise en œuvre des dernières réformes de Bâle III au deuxième trimestre de 2023. La mise en œuvre des révisions du cadre de risque de marché et du cadre de risque lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) est toujours prévue pour le premier trimestre de 2024. Le BSIF a aussi présenté en détail ses décisions finales relatives aux politiques sur une série de sujets importants en lien avec les lignes directrices qui ont fait l'objet de vastes consultations au printemps 2021.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive des règles de fonds propres et de liquidité qui tiennent compte des dernières réformes de Bâle III et le 7 février 2022, le BSIF a publié les changements correspondants aux relevés réglementaires, soit le Relevé des normes de fonds propres de Bâle (RNFPB) et le Relevé du ratio de levier (RRL).

Activités de gestion

Le 4 novembre 2021, le BSIF a modifié ses attentes sur les distributions des fonds propres permettant aux institutions financières d'augmenter les dividendes réguliers et, sous réserve de l'exigence concernant l'approbation du BSIF, de racheter des actions.

Le 30 novembre 2021, le conseil d'administration de la Banque a approuvé une augmentation du dividende trimestriel sur actions ordinaires de 16 cents pour le premier trimestre de l'exercice 2022 ainsi qu'une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, qui a débuté le 10 décembre 2021 et qui vise jusqu'à concurrence de 7 000 000 actions ordinaires (représentant environ 2 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de douze mois se terminant le 9 décembre 2022. Cette offre publique de rachat a été approuvée par le BSIF et la Bourse de Toronto (TSX) le 8 décembre 2021. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, la Banque a complété le rachat de 500 000 actions ordinaires dans le cadre de ce programme au prix de 48 M\$, ce qui a réduit de 5 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 43 M\$ les *Résultats non distribués*.

Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 31 janvier 2022	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	66 000 000	1 650
Autres instruments de capitaux propres		
BCRL – Série 1	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500
	1 000 000	1 000
	67 000 000	2 650
Actions ordinaires	338 367 242	3 208
Options d'achat d'actions	12 258 358	

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

Au 18 février 2022, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 338 299 727 et le nombre d'options en cours est de 12 196 776. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme échéant le 1^{er} février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 765 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 69,3 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 janvier 2022.

Dividendes

Le 24 février 2022, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 87 cents par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2022 aux actionnaires inscrits le 28 mars 2022.

Variation des fonds propres réglementaires ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier 2022
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	12 973
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	37
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	11
Rachat d'actions ordinaires	(48)
Autres surplus d'apport	4
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(322)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	932
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	(73)
Autres	124
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	82
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(43)
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(18)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(85)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôts)	–
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF ⁽²⁾	(59)
Variation des autres ajustements réglementaires	–
Solde à la fin	13 515
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 649
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachats de fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
Solde à la fin	2 649
Total des fonds propres de catégorie 1	16 164
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	1 021
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	22
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(84)
Solde à la fin	959
Total des fonds propres réglementaires	17 123

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Cette rubrique comprend la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 1,8 G\$ pour s'établir à 106,2 G\$ au 31 janvier 2022, comparativement à 104,4 G\$ au 31 octobre 2021. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et de la variation de change. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le	
			31 janvier 2022	31 octobre 2021
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	77 755	9 458	87 213	85 914
Taille du portefeuille	1 174	(172)	1 002	1 944
Qualité du portefeuille	(16)	(6)	(22)	(430)
Mises à jour des modèles	29	–	29	(7)
Méthode et politique	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–
Variation de change	562	105	667	(208)
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	79 504	9 385	88 889	87 213
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			3 770	4 072
Variation des niveaux de risque ⁽²⁾			(272)	(302)
Mises à jour des modèles			–	–
Méthode et politique			–	–
Acquisitions et cessions			–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			3 498	3 770
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			13 375	13 153
Variation des niveaux de risque			406	222
Acquisitions et cessions			–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			13 781	13 375
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			106 168	104 358

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, la Banque a mis à jour le modèle de marges de crédit aux particuliers.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 12,7 %, à 15,2 % et à 16,1 % au 31 janvier 2022, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 12,4 %, de 15,0 % et de 15,9 %, respectivement, au 31 octobre 2021. Tous les ratios des fonds propres ont augmenté par rapport au 31 octobre 2021 essentiellement en raison du résultat net, déduction faite des dividendes, et des émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions. Ces facteurs ont été atténués par la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques, les rachats d'actions ordinaires et l'impact de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues dont le facteur scalaire est passé de 50 % à 25 %. Enfin, le ratio de levier en date du 31 janvier 2022 s'établit à 4,4 %, stable par rapport au 31 octobre 2021. La croissance des fonds propres de catégorie 1 a été atténuée par l'augmentation de l'exposition totale qui continue de bénéficier de la mesure temporaire permise par le BSIF concernant l'exclusion des expositions dans les réserves de banques centrales.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2022		Au 31 octobre 2021	
	Ajustés ⁽²⁾		Ajustés ⁽²⁾	
Fonds propres				
CET1	13 467	13 515	12 866	12 973
catégorie 1	16 116	16 164	15 515	15 622
total	17 123	17 123	16 643	16 643
Actif pondéré en fonction des risques	106 168	106 168	104 358	104 358
Exposition totale	367 775	367 775	351 160	351 160
Ratios des fonds propres				
CET1	12,7 %	12,7 %	12,3 %	12,4 %
catégorie 1	15,2 %	15,2 %	14,9 %	15,0 %
total	16,1 %	16,1 %	15,9 %	15,9 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %
Ratio TLAC ⁽³⁾	27,8 %	27,8 %	26,3 %	26,3 %
Ratio de levier TLAC ⁽³⁾	8,0 %	8,0 %	7,8 %	7,8 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans la ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF.

(2) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans la ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17.

(3) Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le 3 juillet 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes* qui décrit la méthode d'évaluation annuelle et les indicateurs utilisés par le CBCB et le Conseil de stabilité financière pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Le 5 juillet 2018, le CBCB a publié une version révisée portant sur la mise à jour de la méthodologie d'évaluation. Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En septembre 2015, le BSIF a publié un préavis intitulé *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles* à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Le 13 août 2021, le BSIF a publié la version révisée de son préavis qui tient compte de la version révisée de la méthodologie d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale publiée par le CBCB le 5 juillet 2018. Ces nouvelles obligations redditionnelles, qui entrent en vigueur à compter du premier trimestre de 2022, comportent l'ajout d'un nouvel indicateur sur le volume de transactions ainsi que l'inclusion des activités d'assurance dans certains indicateurs déjà existants. Les banques canadiennes, y compris la Banque, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont une exposition totale (tel que calculée par le ratio de levier selon Bâle III) supérieure à l'équivalent de 200 milliards d'euros à la fin de l'exercice sont tenues de publier annuellement les indicateurs. Les indicateurs sont calculés et présentés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM.

Indicateurs – Banques d'importance systémique mondiale (BISM) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

Catégories	Indicateurs	2021	2020
Activité transfrontière ⁽²⁾	Créances transfrontières	87 661	82 516
	Passifs transfrontières	65 214	62 282
Taille ⁽³⁾	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III ⁽⁴⁾	387 725	359 980
Interdépendance ⁽⁵⁾	Actifs dans le système financier ⁽⁴⁾	50 614	40 412
	Passifs dans le système financier ⁽⁴⁾	40 301	28 938
	Titres en circulation ⁽⁴⁾	105 213	82 474
Substituabilité/infrastructure financière ⁽⁶⁾	Activité de paiement ⁽⁷⁾	14 059 326	14 045 497
	Actifs sous garde	651 345	596 656
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	35 658	35 095
	Volume des transactions ⁽⁸⁾		
	Titres à revenus fixes ⁽⁸⁾	740 927	
	Titres de participation et autres titres ⁽⁸⁾	1 289 087	
Complexité ⁽⁹⁾	Valeur nominale des instruments financiers dérivés de gré à gré ⁽⁴⁾	1 481 260	1 177 539
	Titres détenus à des fins de négociation et titres de placement	52 941	45 988
	Actifs financiers de niveau 3 ⁽⁴⁾	1 077	1 232

(1) Les indicateurs d'importance systémique mondiale des banques du 31 octobre 2021 reposent sur la méthodologie prescrite dans les lignes directrices publiées par le CBCB en juillet 2018 et les directives du CBCB de janvier 2022. Les indicateurs du 31 octobre 2020 reposent sur la méthodologie prescrite dans les lignes directrices publiées par le CBCB en juillet 2013 et les directives du CBCB de janvier 2021. Les indicateurs sont déterminés selon le périmètre de consolidation réglementaire, sauf indication contraire.

(2) Représente le niveau d'interaction de la Banque hors du Canada.

(3) Représente le total des expositions au bilan et hors bilan de la Banque selon les règles de ratio de levier du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III, avant ajustements réglementaires.

(4) Incluant les activités d'assurance. Les données comparatives n'ont pas été redressées pour tenir compte de ce changement.

(5) Représente les transactions avec d'autres institutions financières.

(6) Représente la mesure dans laquelle les services de la Banque pourraient être remplacés par ceux d'autres institutions.

(7) Pour les exercices terminés les 31 octobre 2021 et 2020.

(8) Représente un nouvel indicateur en vigueur pour l'exercice terminé le 31 octobre 2021 selon le préavis révisé intitulé *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles* du BSIF. Ce nouvel indicateur est composé de deux sous-indicateurs : titres à revenus fixes ainsi que titres de participation et autres titres. Le BSIF n'exige pas de publier les données comparatives pour ce nouvel indicateur.

(9) Tient compte du degré de complexité et du volume des activités de négociation de la Banque visant les instruments financiers dérivés, les titres détenus à des fins de négociation, les titres de placement et les actifs financiers de niveau 3.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

La Banque continue de surveiller les effets et les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19. À ses débuts, la pandémie a eu des effets perturbateurs et défavorables dans les pays où la Banque exerce ses activités et, à plus grande échelle, sur l'économie mondiale. La COVID-19 a également mis en perspective et pourrait continuer de mettre en perspective bon nombre de risques principaux et émergents auxquels la Banque est exposée. Malgré cette situation exceptionnelle, les risques sont gérés de façon rigoureuse. Par conséquent, les processus de prise de décisions sont guidés par une évaluation et une gestion des risques en phase avec l'appétit pour le risque de la Banque et par des niveaux prudents de fonds propres et de liquidités. L'objectif d'une gestion saine et efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, de contrôler la volatilité des résultats de la Banque et de s'assurer que la prise de risques contribue à la création de valeur pour les actionnaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2021.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021 à la page 16 et à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2021, aux pages 69 à 107. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 5 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. Le contexte économique découlant de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales a affecté les débiteurs. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires. Toutefois, certaines mesures gouvernementales ont été mises en œuvre afin d'aider les particuliers et les entreprises affectés par la COVID-19.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Le 17 décembre 2021, le BSIF a confirmé que le taux d'intérêt admissible sur les prêts hypothécaires non assurés (c'est-à-dire les prêts hypothécaires résidentiels assortis d'une mise de fonds d'au moins 20 %) demeurera le plus élevé entre le taux d'intérêt contractuel majoré de 2 % et un taux plancher établi à 5,25 %.

Le BSIF a bien conscience que la reprise économique du pays après la pandémie passe indéniablement par un système financier solide capable de soutenir la population canadienne dans le contexte actuel et que les conditions du marché immobilier au Canada pourraient accentuer le risque financier qui pèse sur les prêteurs. Le taux d'intérêt admissible minimal offre une marge de sécurité supplémentaire qui garantit que les emprunteurs auront la capacité d'effectuer leurs versements hypothécaires si la situation devait évoluer, comme par exemple, en cas de diminution du revenu ou d'augmentation des taux d'intérêt.

Les montants des tableaux suivants représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 janvier 2022		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI avancée
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	66 582	10 892	–	–	–	77 474	9 %	91 %
Crédits rotatifs admissibles	2 138	6 122	–	–	–	8 260	– %	100 %
Particuliers – autres	15 987	2 569	–	–	31	18 587	31 %	69 %
	84 707	19 583	–	–	31	104 321		
Autres que particuliers								
Entreprises	73 638	28 402	33 764	192	5 260	141 256	10 %	90 %
États souverains	60 756	6 154	62 151	296	133	129 490	2 %	98 %
Institutions financières	6 408	126	75 006	2 939	638	85 117	28 %	72 %
	140 802	34 682	170 921	3 427	6 031	355 863		
Portefeuille de négociation	–	–	–	16 397	–	16 397	1 %	99 %
Titrisation	3 134	–	–	–	4 029	7 163	75 %	25 %
Total – Risque de crédit brut	228 643	54 265	170 921	19 824	10 091	483 744	12 %	88 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	27 500	252	25 489	2 932	3 776	59 949		
Approche NI avancée	201 143	54 013	145 432	16 892	6 315	423 795		
Total – Risque de crédit brut	228 643	54 265	170 921	19 824	10 091	483 744	12 %	88 %

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 octobre 2021		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI avancée
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	66 791	10 578	–	–	–	77 369	9 %	91 %
Crédits rotatifs admissibles	2 270	6 282	–	–	–	8 552	– %	100 %
Particuliers – autres	15 519	2 481	–	–	31	18 031	29 %	71 %
	84 580	19 341	–	–	31	103 952		
Autres que particuliers								
Entreprises	70 589	27 783	26 190	161	5 415	130 138	11 %	89 %
États souverains	55 323	6 217	58 452	294	83	120 369	2 %	98 %
Institutions financières	7 228	126	72 122	2 248	619	82 343	28 %	72 %
	133 140	34 126	156 764	2 703	6 117	332 850		
Portefeuille de négociation	–	–	–	17 010	–	17 010	– %	100 %
Titrisation	3 269	–	–	–	4 206	7 475	68 %	32 %
Total – Risque de crédit brut	220 989	53 467	156 764	19 713	10 354	461 287	13 %	87 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	25 009	258	26 385	2 203	3 955	57 810		
Approche NI avancée	195 980	53 209	130 379	17 510	6 399	403 477		
Total – Risque de crédit brut	220 989	53 467	156 764	19 713	10 354	461 287	13 %	87 %

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Excluent les titres de participation et certains autres actifs tels les participations dans des filiales déconsolidées et coentreprises, les immeubles et actifs assortis du droit d'utilisation, les goodwill, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

(3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(4) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

(5) Incluent les expositions aux contreparties centrales éligibles (CCE).

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2022 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Premier trimestre 2022 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan. En raison de la pandémie de COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, la Banque fait face à un contexte volatil. À ses débuts, la pandémie a provoqué des replis et une volatilité accrue des marchés boursiers, une baisse des taux d'intérêt, une hausse rapide et soudaine du chômage, de même qu'un ralentissement économique. Les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation sont intervenus pour soutenir l'économie et le système financier, notamment en adoptant des mesures budgétaires et monétaires pour accroître les liquidités et soutenir les revenus. Bien que l'on ait constaté une reprise de l'économie mondiale au cours de l'exercice 2021, si la pandémie perdure, notamment par des vagues subséquentes, ses effets sur l'économie mondiale pourraient s'aggraver et les mesures mises en place pourraient ne pas être suffisantes sur le long terme pour éviter entièrement des conditions récessives.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 janvier 2022			
		Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
	Solde au bilan	Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	40 063	157	20 849	19 057	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	77 689	75 991	1 698	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8 042	–	8 042	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	13 011	–	13 011	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	15 178	–	15 178	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	188 080	8 163	179 917	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	15 333	14 814	519	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	820	–	820	–	Autres
Autres	8 672	–	–	8 672	
	366 888	99 125	240 034	27 729	
Passifs					
Dépôts	247 095	14 648	232 447	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 768	–	6 768	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	20 529	20 529	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	25 304	–	25 304	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Instruments financiers dérivés	15 810	15 595	215	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	25 107	8 585	16 522	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	138	–	138	–	Autres
Autres	5 722	–	76	5 646	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	766	–	766	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	347 239	59 357	282 236	5 646	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR ainsi que la SVaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale présenté aux pages suivantes et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 2 et 4 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2021

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	33 879	401	16 518	16 960	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	84 811	82 995	1 816	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 583	–	9 583	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	11 910	–	11 910	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 516	–	7 516	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	182 689	7 827	174 862	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	16 484	16 033	451	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	691	–	691	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	8 232	–	–	8 232	
	355 795	107 256	223 347	25 192	
Passifs					
Dépôts	240 938	14 215	226 723	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 836	–	6 836	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	20 266	20 266	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	17 293	–	17 293	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	19 367	18 999	368	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	25 170	9 058	16 112	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	143	–	143	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	6 158	–	113	6 045	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dette subordonnée	768	–	768	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	336 939	62 538	268 356	6 045	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR ainsi que la SVaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale présenté à la page suivante et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

(5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 2 et 4 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

(8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Activités de négociation

Le tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, ainsi que la SVaR totale, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR et SVaR des portefeuilles de négociation ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022				31 octobre 2021		31 janvier 2021	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(4,0)	(11,3)	(7,2)	(11,3)	(6,4)	(8,2)	(7,3)	(7,9)
Taux de change	(0,4)	(4,6)	(1,6)	(0,9)	(1,0)	(0,9)	(0,9)	(1,1)
Actions	(4,0)	(9,6)	(6,2)	(6,6)	(6,4)	(6,0)	(6,2)	(9,4)
Contrats sur produits de base	(0,5)	(1,6)	(0,8)	(0,6)	(1,1)	(1,4)	(0,8)	(0,7)
Effet de diversification ⁽³⁾	n.s.	n.s.	9,1	12,3	8,2	11,3	7,6	9,7
VaR totale de négociation	(4,6)	(9,5)	(6,7)	(7,1)	(6,7)	(5,2)	(7,6)	(9,4)
SVaR totale de négociation	(5,1)	(14,7)	(9,1)	(8,1)	(11,2)	(9,5)	(15,7)	(21,3)

n.s. Le calcul de l'effet de diversification sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 45 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR et la SVaR quotidiennes, selon un niveau de confiance de 99 %.

(3) La VaR totale de négociation est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de diversification.

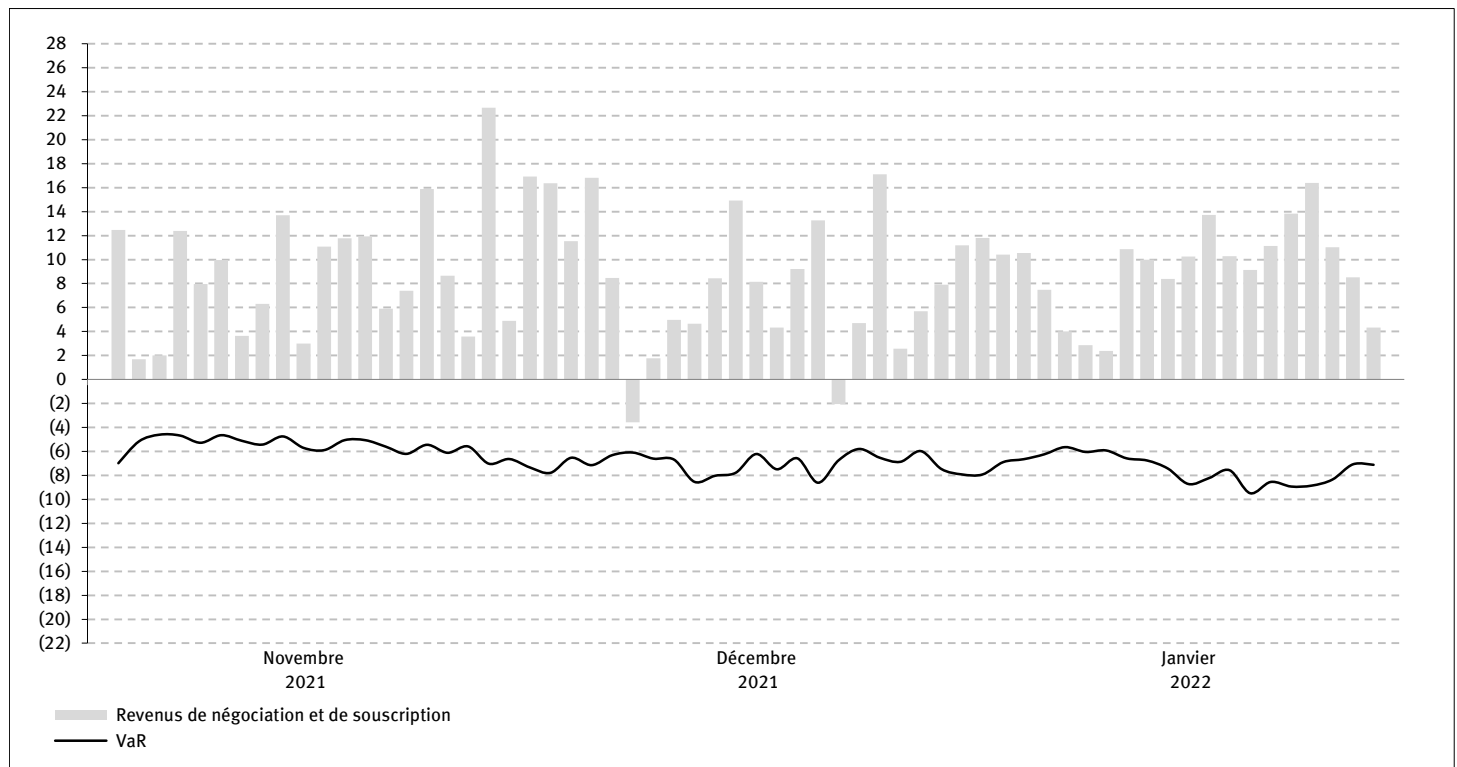
La VaR totale de négociation moyenne est demeurée stable entre le quatrième trimestre de 2021 et le premier trimestre de 2022 tandis que la SVaR totale de négociation moyenne a diminué entre le quatrième trimestre de 2021 et le premier trimestre de 2022 à la suite de l'augmentation de l'effet de diversification entre les facteurs de risque.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 97 % des jours du trimestre terminé le 31 janvier 2022. De plus, deux jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

Trimestre terminé le 31 janvier 2022

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Le tableau suivant illustre l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée. Dans le contexte actuel de taux d'intérêt très bas, la Banque estime qu'une analyse de sensibilité avec une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt fournit une information plus pertinente.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2022			Au 31 octobre 2021		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(307)	14	(293)	(277)	39	(238)
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	73	(2)	71	67	(9)	58
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	87	25	112	91	17	108
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	(31)	(5)	(36)	(32)	(4)	(36)

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions de marché, mais la saine gestion du risque de liquidité et de financement de la Banque lui permet de maintenir un équilibre optimal entre les sources de fonds et les versements prévus.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2021, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2021, à la page 94, et se reporter également à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 aux pages 17 et 18. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2021, aucun fait nouveau en matière de réglementation n'est à considérer.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidité d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)				Au 31 janvier 2022		Au 31 octobre 2021
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	40 063	–	40 063	7 693	32 370	27 098
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	21 774	32 281	54 055	33 185	20 870	29 002
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	11 790	5 473	17 263	12 560	4 703	4 678
Autres titres de créance	8 218	2 233	10 451	2 302	8 149	7 201
Titres de participation	56 960	40 266	97 226	70 786	26 440	26 824
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	10 724	–	10 724	6 873	3 851	3 545
Au 31 janvier 2022	149 529	80 253	229 782	133 399	96 383	
Au 31 octobre 2021	149 431	74 070	223 501	125 153		98 348

(en millions de dollars canadiens)				Au 31 janvier 2022		Au 31 octobre 2021
Actifs liquides non grevés par entité						
Banque Nationale (société mère)				54 231		62 438
Filiales canadiennes				14 751		12 471
Filiales et succursales étrangères				27 401		23 439
				96 383		98 348

(en millions de dollars canadiens)				Au 31 janvier 2022		Au 31 octobre 2021
Actifs liquides non grevés par monnaie						
Dollar canadien				51 761		47 293
Dollar américain				33 891		40 999
Autres devises				10 731		10 056
				96 383		98 348

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾ – Moyenne ⁽⁵⁾

(en millions de dollars canadiens)				Trimestre terminé le		
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	31 janvier 2022	31 octobre 2021	
				Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	43 760	–	43 760	8 536	35 224	30 479
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	28 761	32 130	60 891	37 420	23 471	24 298
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	12 844	5 655	18 499	13 525	4 974	5 758
Autres titres de créance	5 381	2 270	7 651	2 324	5 327	7 170
Titres de participation	66 089	41 012	107 101	76 643	30 458	31 242
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	10 123	–	10 123	6 357	3 766	4 008
	166 958	81 067	248 025	144 805	103 220	102 955

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(3) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(4) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(5) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2022					
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	279	7 414	32 370	–	40 063	2,1
Valeurs mobilières	38 580	–	60 162	–	98 742	10,5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	15 178	–	–	15 178	4,1
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	37 630	–	3 851	146 599	188 080	10,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	15 333	15 333	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	201	201	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 253	1 253	–
Goodwill	–	–	–	1 508	1 508	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 523	1 523	–
Autres actifs	–	–	–	5 007	5 007	–
	76 489	22 592	96 383	171 424	366 888	27,0

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 octobre 2021	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	275	6 506	27 098	–	33 879	1,9
Valeurs mobilières	38 599	–	67 705	–	106 304	10,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	7 516	–	–	7 516	2,1
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	37 307	–	3 545	141 837	182 689	10,5
Instruments financiers dérivés	–	–	–	16 484	16 484	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	225	225	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 216	1 216	–
Goodwill	–	–	–	1 504	1 504	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 510	1 510	–
Autres actifs	–	–	–	4 468	4 468	–
	76 181	14 022	98 348	167 244	355 795	25,4

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(3) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(4) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022 est de 149 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022		Trimestre terminé le
	Valeur non pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)	31 octobre 2021 Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
Total des HQLA	s.o.	75 412	71 262
Sorties de trésorerie			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	62 454	5 132	4 955
Dépôts stables	27 952	839	815
Dépôts moins stables	34 502	4 293	4 140
Financement institutionnel non garanti, dont :	105 000	56 848	53 903
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	22 803	5 537	6 097
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	73 109	42 223	38 865
Dettes non garanties	9 088	9 088	8 941
Financement institutionnel garanti	s.o.	17 679	18 864
Exigences supplémentaires dont :	50 352	12 664	11 468
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	13 227	5 666	5 082
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 592	1 592	1 278
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	35 533	5 406	5 108
Autres engagements de crédit contractuels	1 929	980	775
Autres engagements de crédit conditionnels	119 949	1 706	1 691
Total des sorties de trésorerie	s.o.	95 009	91 656
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	99 667	17 060	17 585
Entrées liées aux expositions pleinement productives	9 947	6 643	6 978
Autres entrées de trésorerie	20 191	20 191	19 846
Total des entrées de trésorerie	129 805	43 894	44 409
		Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾
Total des HQLA		75 412	71 262
Total des sorties nettes de trésorerie		51 115	47 247
Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁶⁾		149 %	154 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(5) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(6) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 janvier 2022, les actifs liquides de niveau 1 représentent 87 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 janvier 2022 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 31 janvier 2022 est de 117 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio structurel de liquidité à long terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2022				Au 31 octobre 2021	
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée ⁽³⁾	Valeur pondérée ⁽³⁾
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an		
Éléments de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres :	19 649	–	–	766	20 415	19 624
Fonds propres réglementaires	19 649	–	–	766	20 415	19 624
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	56 706	10 759	3 218	15 665	80 063	79 362
Dépôts stables	25 622	5 152	1 219	5 788	36 181	36 081
Dépôts moins stables	31 084	5 607	1 999	9 877	43 882	43 281
Financement institutionnel :	64 955	81 724	5 601	35 748	85 557	82 896
Dépôts opérationnels	21 288	–	–	–	10 644	12 003
Autres financements institutionnels	43 667	81 724	5 601	35 748	74 913	70 893
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	2 835	2 429	19 842	–	–
Autres passifs ⁽⁵⁾ :	23 386	13 732			764	793
Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.	10 209			s.o.	s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	23 386	1 990	269	1 264	764	793
FSD total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	186 799	182 675
Éléments de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 246	7 198
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	–	–	–	–	–
Prêts et titres productifs :	42 302	64 841	22 347	94 437	130 782	128 378
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	384	2 588	–	19	168	33
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	4 180	33 033	2 585	947	6 063	5 725
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	17 944	24 914	13 460	35 163	62 622	60 191
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	151	2 927	7	155	1 666	1 343
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 135	4 263	5 058	53 977	48 544	47 911
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 135	4 263	5 058	53 977	48 544	47 911
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	10 659	43	1 244	4 331	13 385	14 518
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	2 835	2 429	19 842	–	–
Autres actifs ⁽⁵⁾ :	3 030	40 984			17 530	16 784
Produits de base physiques, y compris l'or	279	s.o.		s.o.	279	275
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽⁵⁾	s.o.	8 546			7 264	6 811
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.	11 112			902	757
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽⁵⁾	s.o.	14 450			722	825
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	2 751	5 681	185	1 010	8 363	8 116
Éléments hors bilan ⁽⁵⁾	s.o.	96 725			3 631	3 613
FSE total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	159 189	155 973
Ratio de liquidité à long terme (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	117 %	117 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(4) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(5) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 janvier 2022			
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	681	–	–	14	695	–	–	695
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	4 075	6 771	6 580	1 636	19 062	–	–	19 062
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ^{(4) (5)}	–	2 390	1 633	1 252	5 275	2 417	7 668	15 360
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	–	132	132	238	3 292	3 662
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 601	1 211	2 433	5 245	4 837	15 025	25 107
Obligations sécurisées	–	–	1 270	–	1 270	3 207	4 280	8 757
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	–	–	28	48	76
Passifs subordonnés ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	766	766
	4 756	10 762	10 694	5 467	31 679	10 727	31 079	73 485
Financement garanti	–	1 601	2 481	2 433	6 515	8 072	19 353	33 940
Financement non garanti	4 756	9 161	8 213	3 034	25 164	2 655	11 726	39 545
	4 756	10 762	10 694	5 467	31 679	10 727	31 079	73 485
Au 31 octobre 2021	2 643	8 872	9 802	7 390	28 707	10 400	29 331	68 438

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) Inclut les dépôts qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(6) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 janvier 2022	
		Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾		–	9

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 janvier 2022, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2021. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)									Au 31 janvier 2022	
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	13 055	287	215	378	247	–	–	–	25 881	40 063
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	46	577	419	609	2 203	2 482	5 779	9 220	56 354	77 689
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	–	639	59	83	132	4 104	2 418	606	8 042
Au coût amorti	4	188	407	772	297	3 580	6 951	812	–	13 011
	51	765	1 465	1 440	2 583	6 194	16 834	12 450	56 960	98 742
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	8 938	283	1 084	–	381	636	–	–	3 856	15 178
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	521	871	2 395	2 133	1 964	8 708	50 302	6 881	588	74 363
Aux particuliers	122	280	794	823	746	3 607	16 584	4 737	14 282	41 975
Créances sur cartes de crédit									2 039	2 039
Aux entreprises et aux administrations publiques	18 872	4 212	3 755	3 214	3 568	5 516	9 968	3 375	11 383	63 863
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 976	786	6	–	–	–	–	–	–	6 768
Provisions pour pertes de crédit									(928)	(928)
	25 491	6 149	6 950	6 170	6 278	17 831	76 854	14 993	27 364	188 080
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 650	1 498	2 762	984	2 310	1 418	2 375	2 336	–	15 333
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									201	201
Immobilisations corporelles									1 253	1 253
Goodwill									1 508	1 508
Immobilisations incorporelles									1 523	1 523
Autres actifs ⁽¹⁾	2 064	111	145	128	404	483	80	80	1 512	5 007
	3 714	1 609	2 907	1 112	2 714	1 901	2 455	2 416	5 997	24 825
	51 249	9 093	12 621	9 100	12 203	26 562	96 143	29 859	120 058	366 888

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2022									
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	2 056	3 046	2 284	1 763	2 130	6 250	6 480	4 703	42 486	71 198
Entreprises et administrations publiques	28 761	15 018	12 089	3 349	2 431	6 487	11 510	5 064	87 879	172 588
Institutions de dépôts	1 421	71	77	23	19	1	5	35	1 657	3 309
	32 238	18 135	14 450	5 135	4 580	12 738	17 995	9 802	132 022	247 095
Autres										
Acceptations	5 976	786	6	–	–	–	–	–	–	6 768
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	99	119	421	189	90	4 801	2 816	5 433	6 561	20 529
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	11 664	4 710	4 131	268	–	–	–	–	4 531	25 304
Instruments financiers dérivés	2 016	1 884	2 218	744	797	1 208	5 400	1 543	–	15 810
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 601	1 211	413	2 020	4 837	10 562	4 463	–	25 107
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	28	48	–	–	76
Obligations locatives ⁽⁵⁾	8	16	24	24	23	93	215	161	–	564
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	712	134	86	37	69	28	38	50	4 066	5 220
	20 475	9 250	8 097	1 675	2 999	10 995	19 079	11 650	15 158	99 378
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	766	–	766
Capitaux propres									19 649	19 649
	52 713	27 385	22 547	6 810	7 579	23 733	37 074	22 218	166 829	366 888
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	59	385	1 367	1 340	1 952	968	102	–	–	6 173
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾									9 269	9 269
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	–	15	–	15	4 502	–	–	4 421	8 953
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 794	8 643	7 650	5 838	4 505	3 024	4 094	61	42 872	79 481
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	2	1	1	2	3	1	–	12
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	56	60	51	50	70	106	18	–	116	527

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 41,5 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2021

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 510	334	374	146	368	–	–	–	25 147	33 879
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par										
le biais du résultat net	1 946	1 929	1 061	702	792	3 037	6 454	9 410	59 480	84 811
À la juste valeur par le biais des										
autres éléments du résultat global	1	–	1	624	63	227	4 867	3 183	617	9 583
Au coût amorti	1	181	213	425	804	3 589	5 865	832	–	11 910
	1 948	2 110	1 275	1 751	1 659	6 853	17 186	13 425	60 097	106 304
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	1 113	1 199	59	–	371	619	–	–	4 155	7 516
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	702	965	1 581	2 587	2 320	8 850	48 455	6 504	578	72 542
Aux particuliers	214	315	512	877	843	3 527	16 056	4 308	14 401	41 053
Créances sur cartes de crédit									2 150	2 150
Aux entreprises et aux administrations publiques	16 842	3 986	2 614	3 508	3 253	6 290	10 180	3 605	10 828	61 106
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 200	618	18	–	–	–	–	–	–	6 836
Provisions pour pertes de crédit									(998)	(998)
	23 958	5 884	4 725	6 972	6 416	18 667	74 691	14 417	26 959	182 689
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 868	3 678	1 019	2 190	823	1 865	2 491	2 550	–	16 484
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									225	225
Immobilisations corporelles									1 216	1 216
Goodwill									1 504	1 504
Immobilisations incorporelles									1 510	1 510
Autres actifs ⁽¹⁾	1 829	137	148	129	56	727	88	17	1 337	4 468
	3 697	3 815	1 167	2 319	879	2 592	2 579	2 567	5 792	25 407
	38 226	13 342	7 600	11 188	9 693	28 731	94 456	30 409	122 150	355 795

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2021

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	1 396	3 433	4 596	2 194	1 945	4 157	6 468	4 914	40 973	70 076
Entreprises et administrations publiques	24 814	12 796	10 782	5 785	2 691	5 453	10 054	4 765	90 730	167 870
Institutions de dépôts	1 011	128	38	66	23	1	–	36	1 689	2 992
	27 221	16 357	15 416	8 045	4 659	9 611	16 522	9 715	133 392	240 938
Autres										
Acceptations	6 200	618	18	–	–	–	–	–	–	6 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	186	123	182	175	22	3 099	3 743	4 797	7 939	20 266
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	7 330	2 668	3 633	246	–	–	–	–	3 416	17 293
Instruments financiers dérivés	3 048	3 061	1 171	1 921	880	1 485	3 273	4 528	–	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 688	1 523	1 054	411	5 501	10 771	4 222	–	25 170
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	36	–	–	–	–	28	48	–	–	112
Obligations locatives ⁽⁵⁾	7	15	21	22	22	88	214	186	–	575
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	640	477	117	125	100	41	25	75	4 014	5 614
	17 447	8 650	6 665	3 543	1 435	10 242	18 074	13 808	15 369	95 233
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	768	–	768
Capitaux propres									18 856	18 856
	44 668	25 007	22 081	11 588	6 094	19 853	34 596	24 291	167 617	355 795
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	320	1 561	828	2 092	793	575	74	–	–	6 243
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾									9 081	9 081
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	15	–	4 502	15	–	–	–	–	2 732	7 264
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 848	9 139	6 195	6 737	3 872	3 105	3 667	48	42 372	77 983
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	1	1	1	1	3	3	–	12
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	54	58	50	48	46	152	19	–	124	551

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 40,8 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2021, le Rapport aux actionnaires – Premier trimestre 2022 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

		Rapport annuel 2021	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général				
1	Localisation de la divulgation concernant les risques	13	40	
	Rapport de gestion	59 à 107, 119, 121 et 122	19 à 39	
	États financiers consolidés	Notes 1, 7, 16, 23 et 29	Notes 5 et 11	
	Informations financières complémentaires			19 à 29 ⁽²⁾
	Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			5 à 48
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	69 à 107		
3	Risques principaux et risques émergents	16 à 18, 26 et 73 à 78	4 et 5	
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	60 à 63, 94 et 98 à 101	19,20,30 et 32 à 35	
Gouvernance et gestion des risques				
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	69 à 88, 94 à 96 et 101		
6	Culture de gestion des risques	69 et 70		
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	68 à 70, 73 et 74		
8	Tests de tension	59, 70, 82, 92, 93 et 96		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques				
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	60 à 63	19 et 20	
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			7 à 13, 16 et 17
11	Évolution des fonds propres réglementaires	66	21	
12	Planification en matière de capital	59 à 68		
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	68		6
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	78 à 82		6
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			6
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	67	22	6
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	73, 79 à 82 et 87		31
Liquidité				
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	94 à 101	30 à 35	
Financement				
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	97 et 98	32	
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	221 à 225	36 à 39	
21	Stratégie de financement et sources de financement	101 à 103	35	
Risque de marché				
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	89 et 90	27 et 28	
23	Facteurs de risque de marché	87 à 93, 210 et 211	27 à 30	
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	91		
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	87 à 93		
Risque de crédit				
26	Expositions au risque de crédit	86 et 172 à 183	26 et 61 à 69	18 à 40 et 19 à 27 ⁽²⁾
27	Politiques d'identification des prêts dépréciés	83, 84, 146 et 147		
28	Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	119, 121, 122 et 172 à 183	61 à 69	24 à 26 ⁽²⁾
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	83 à 85 et 190 à 193		33 à 40, 28 ⁽²⁾ et 29 ⁽²⁾
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	81 à 84 et 169		20, 24 et 38 à 48
Autres risques				
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	77, 78 et 103 à 107		
32	Événements liés aux risques connus publiquement	16 à 18, 26, 103 et 104	4 et 5	

(1) Premier trimestre 2022.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2022 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du BSIF, que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 108 à 113 du Rapport annuel 2021.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de cette pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Réforme des taux d'intérêt de référence

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelles et anciennes normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), ainsi qu'à la norme connexe, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), à l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et à l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs et concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1^{er} novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 et à la note 1 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021, à la section « Modifications de méthodes comptables ».

La Banque a effectué la transition de tous ses contrats liés aux taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*) de la livre sterling (GBP), de l'euro (EUR), du yen japonais (JPY) et du franc suisse (CHF), dont la date de cessation ou de non-représentativité était le 31 décembre 2021. Quant au taux LIBOR du dollar américain (USD), la Banque a inclus des clauses concernant le remplacement de taux dans les contrats négociés au courant de l'année 2021 et depuis le 1^{er} janvier 2022, la Banque n'utilise plus le taux LIBOR USD dans les nouveaux contrats sauf dans les circonstances qui respectent les directives réglementaires.

La Banque continue de suivre tous les développements de cette initiative puisqu'elle est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence. Au 31 janvier 2022, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu.

Faits nouveaux

Le 16 décembre 2021, la Banque du Canada a annoncé la publication du livre blanc du Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (connu sous l'acronyme CARR, pour *Canadian Alternative Reference Rate*), lequel recommande que le taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) soit déclaré non-représentatif par son administrateur, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (Refinitiv), et qu'il cesse d'exister au 30 juin 2024, avec une date recommandée de cessation d'utilisation du taux CDOR sur le marché des instruments financiers dérivés au 30 juin 2023.

Le 31 janvier 2022, Refinitiv a lancé une consultation sur l'avenir du taux CDOR et demande que les commentaires et réponses aux questions de la consultation soient soumis d'ici le 28 février 2022. Au terme de cette consultation, Refinitiv publiera ses conclusions qui pourraient inclure une annonce de cessation du taux CDOR ainsi qu'une date de prise d'effet de cette cessation.

Communication de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2022, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2022	2021				2020			2021	2020
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	Total	Total
Revenu total	2 466	2 211	2 254	2 238	2 224	2 000	1 968	2 036	8 927	7 927
Résultat net	932	776	839	801	761	492	602	379	3 177	2 083
Résultat par action (\$)										
de base	2,68	2,22	2,39	2,28	2,16	1,37	1,67	1,01	9,06	5,73
dilué	2,65	2,19	2,36	2,25	2,15	1,36	1,66	1,01	8,96	5,70
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,87	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	2,84	2,84
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%) ⁽¹⁾	21,7	18,7	21,3	22,0	21,2	13,7	17,0	10,7	20,7	14,9
Actif total	366 888	355 795	354 040	350 742	343 637	331 625	322 453	316 950		
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	287	283	312	349	400	465	453	479		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	50,23	47,95	46,00	43,59	41,48	39,97	38,91	38,74		
Cours de l'action										
haut	105,44	104,32	96,97	89,42	73,81	72,85	65,54	74,79		
bas	94,37	95,00	89,47	72,30	65,54	62,99	51,38	38,73		

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 45 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC.

Glossaire

Acceptation

L'acceptation et l'engagement de client en contrepartie d'acceptation représentent une garantie de paiement par une banque et sont négociables sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif moyen portant intérêts

L'actif moyen portant intérêts comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées et les prêts, et exclut les autres actifs. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif pondéré en fonction des risques

Les actifs sont pondérés selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada). Dans l'approche standardisée, les facteurs de risque sont appliqués directement contre la valeur nominale de certains actifs afin de refléter des niveaux comparables de risque. Dans l'approche de notation interne (NI) avancée, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé des modèles internes de la Banque, qui représentent l'évaluation de la Banque des risques auxquels elle est exposée. Les instruments hors bilan sont convertis en valeurs équivalentes du bilan ou de crédit en ajustant les valeurs nominales avant d'appliquer les facteurs de pondération de risque appropriés.

Actifs sous administration

Actifs à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente ainsi que la tenue de livres. Les actifs sous administration ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

Actifs sous gestion

Actifs gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les actifs sous gestion, qui peuvent aussi être des actifs sous administration, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF)

Le BSIF a pour mandat de réglementer et de surveiller les institutions financières et les régimes de retraite privés sous le régime d'une loi fédérale, dans le but d'éviter aux déposants et aux souscripteurs de subir des pertes indues et de contribuer ainsi à la confiance du public dans le système financier canadien.

Capital économique

Le capital économique est la mesure interne utilisée à la Banque pour évaluer les fonds propres nécessaires à sa solvabilité et à la poursuite de ses activités commerciales. Le capital économique prend en compte les risques de crédit, de marché, opérationnel et d'affaires, ainsi que d'autres risques auxquels la Banque est exposée. De plus, le calcul du capital économique tient compte de l'effet de diversification de ces risques entre eux et entre les différents secteurs d'exploitation. Le capital économique permet ainsi à la Banque de déterminer le montant des fonds propres dont elle doit disposer pour se protéger contre ces risques et assurer sa pérennité.

Conventions-cadres de compensation

Accord juridique entre deux parties liées par de nombreux contrats sur instruments financiers dérivés, prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Couverture

Les activités de couverture ont pour objectif de modifier l'exposition de la Banque à un ou plusieurs risques, par une compensation entre les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'instrument de couverture.

Dotations aux pertes de crédit

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

Dotations aux pertes de crédit en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Entité structurée

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalent imposable

L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. La Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Levier opérationnel

Levier opérationnel – ajusté

Le levier opérationnel correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts. Le levier opérationnel ajusté correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total ajusté et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts ajustés.

Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

Point de base

Unité de mesure correspondant à un centième pour cent (0,01 %).

Prêts dépréciés

La Banque considère qu'un actif financier, autre qu'une créance sur carte de crédit, est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, ou lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et sont radiées en totalité à la première des dates suivantes : l'avis de faillite est reçu, une proposition de règlement est faite, ou les paiements contractuels sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts dépréciés bruts en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts dépréciés nets

Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Prêts dépréciés nets en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés nets exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts et acceptations

Les prêts et acceptations représentent la somme du solde des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les provisions pour pertes de crédit représentent une estimation objective de la direction des pertes de crédit attendues à la date du bilan. Ces provisions pour pertes de crédit sont principalement liées aux prêts et à des éléments hors bilan tels que les engagements de prêt et les garanties financières.

Radiations nettes en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les radiations nettes (déduction faites des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Ratio d'efficacité

Ratio d'efficacité – ajusté

Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du revenu total et mesure l'efficacité des activités de la Banque. Le ratio d'efficacité ajusté représente les frais autres que d'intérêts ajustés exprimés en pourcentage du revenu total ajusté.

Ratio de levier

Le ratio de levier se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le ratio LCR est une mesure qui permet de garantir que la Banque dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours.

Ratio des fonds propres de catégorie 1

Les fonds propres de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actions ordinaires et d'autres éléments additionnels des fonds propres de catégorie 1, soit les actions privilégiées à dividendes non cumulatifs admissibles ainsi que le montant admissible des instruments novateurs. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 correspond aux fonds propres de catégorie 1, moins les ajustements réglementaires, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)

Les fonds propres CET1 comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, les immobilisations incorporelles et d'autres déductions au titre des fonds propres. Le ratio des fonds propres CET1 est calculé en divisant le total des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio de versement des dividendes

Ratio de versement des dividendes – ajusté

Le ratio de versement des dividendes représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action. Le ratio de versement des dividendes ajusté représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action ajusté.

Ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres correspond à la somme des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent la portion admissible de la dette subordonnée et certaines provisions pour pertes de crédit. Le ratio du total des fonds propres est calculé en divisant le total des fonds propres, moins les ajustements réglementaires, par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio prêt-valeur

Le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit hypothécaires divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)

Le ratio NSFR est une mesure qui permet de garantir que la Banque maintienne un profil de financement stable pour atténuer le risque de tensions sur le financement.

Rendement de l'actif moyen

Le rendement de l'actif moyen représente le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP)

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP) – ajusté

Le RCP représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque quant à l'utilisation des capitaux propres. Le RCP ajusté représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens ajustés.

Rendement total pour les actionnaires (RTA)

Le RTA correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de la Banque.

Résultat de base par action

Résultat de base par action – ajusté

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base. Le résultat de base par action ajusté se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base.

Résultat dilué par action

Résultat dilué par action – ajusté

Le résultat dilué par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées. Le résultat dilué par action ajusté se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

Revenus liés aux activités de négociation

Revenus liés aux activités de négociation – ajustés

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions s'il y a lieu. Les revenus des activités de négociation en équivalent imposable comprennent le revenu net d'intérêts ajusté et les revenus autres que d'intérêts ajustés liés aux activités de négociation.

Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.

Taux de provisionnement

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une mesure statistique du risque permettant de quantifier les risques de marché en fonction des produits, des types de risque et du risque global au sein d'un portefeuille. La VaR représente la perte maximale pouvant être subie à un niveau de confiance précis sur un certain horizon et dans des conditions de marché normales. La VaR présente l'avantage de fournir une mesure homogène des risques de marché liés aux divers instruments financiers, basée sur un même niveau de confiance statistique et un même horizon temporel.

Valeur à risque en période de tension (SVaR)

La SVaR est une mesure statistique du risque qui est établie à l'aide de la même méthode de calcul que celle utilisée pour calculer la VaR, à l'exception du fait que l'historique des facteurs de risque sur deux ans est remplacé par une période de 12 mois, correspondant à une période continue de difficultés financières importantes qui est appropriée pour les portefeuilles de la Banque.

Valeur comptable d'une action ordinaire

La valeur comptable d'une action ordinaire se calcule en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires à une date donnée.

Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente prévoyant qu'elles seront revendues au même client à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur garantie à court terme.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Engagement financier relatif à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente prévoyant qu'elles seront rachetées à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

Volumes moyens

Les volumes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens de la période des postes du bilan consolidé.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	47
États consolidés des résultats	48
États consolidés du résultat global	49
États consolidés de la variation des capitaux propres	51
États consolidés des flux de trésorerie	52
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	53

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	40 063	33 879
Valeurs mobilières (notes 2, 3 et 4)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	77 689	84 811
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8 042	9 583
Au coût amorti	13 011	11 910
	98 742	106 304
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	15 178	7 516
Prêts (note 5)		
Hypothécaires résidentiels	74 363	72 542
Aux particuliers	41 975	41 053
Créances sur cartes de crédit	2 039	2 150
Aux entreprises et aux administrations publiques	63 863	61 106
	182 240	176 851
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 768	6 836
Provisions pour pertes de crédit	(928)	(998)
	188 080	182 689
Autres		
Instruments financiers dérivés	15 333	16 484
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	201	225
Immobilisations corporelles	1 253	1 216
Goodwill	1 508	1 504
Immobilisations incorporelles	1 523	1 510
Autres actifs (note 7)	5 007	4 468
	24 825	25 407
	366 888	355 795
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 3 et 8)	247 095	240 938
Autres		
Acceptations	6 768	6 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	20 529	20 266
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées (note 6)	25 304	17 293
Instruments financiers dérivés	15 810	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 3 et 6)	25 107	25 170
Autres passifs (note 9)	5 860	6 301
	99 378	95 233
Dettes subordonnées	766	768
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque (notes 10 et 12)		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	2 650	2 650
Actions ordinaires	3 208	3 160
Surplus d'apport	46	47
Résultats non distribués	13 719	13 028
Autres éléments cumulés du résultat global	23	(32)
	19 646	18 853
Participations ne donnant pas le contrôle	3	3
	19 649	18 856
	366 888	355 795

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021
Revenus d'intérêts		
Prêts	1 422	1 376
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	366	297
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	31	42
Valeurs mobilières au coût amorti	46	45
Dépôts auprès d'institutions financières	23	18
	1 888	1 778
Frais d'intérêts		
Dépôts	400	426
Passifs relatifs à des créances cédées	101	86
Dette subordonnée	4	4
Autres	51	55
	556	571
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 332	1 207
Revenus autres que d'intérêts		
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	78	80
Commissions de courtage en valeurs mobilières	57	67
Revenus des fonds communs de placement	156	132
Frais de gestion de placement et de services fiduciaires	256	202
Revenus de crédit	125	131
Revenus sur cartes	47	33
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	71	65
Revenus (pertes) de négociation	122	108
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	54	36
Revenus d'assurances, montant net	47	28
Revenus de change, autres que de négociation	52	52
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	5	6
Autres	64	77
	1 134	1 017
Revenu total	2 466	2 224
Frais autres que d'intérêts		
Rémunération et avantages du personnel	817	731
Frais d'occupation	76	79
Technologie	228	200
Communications	14	13
Honoraires professionnels	63	56
Autres	79	101
	1 277	1 180
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 189	1 044
Dotations aux pertes de crédit (note 5)	(2)	81
Résultat avant charge d'impôts	1 191	963
Charge d'impôts	259	202
Résultat net	932	761
Résultat net attribuable aux		
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	26	33
Actionnaires ordinaires	906	728
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	932	761
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—
	932	761
Résultat par action (en dollars) (note 14)		
de base	2,68	2,16
dilué	2,65	2,15
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 10)	0,87	0,71

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021
Résultat net	932	761
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	116	(176)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(34)	54
	82	(122)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(64)	37
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	21	(10)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(1)
	(43)	26
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	6	32
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	10	2
	16	34
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	–
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	96	132
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6	27
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	21	(84)
	123	75
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	178	13
Résultat global	1 110	774
Résultat global attribuable aux		
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 110	787
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(13)
	1 110	774

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(5)	4
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(7)	15
	(12)	19
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(23)	13
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	(4)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–
	(15)	9
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	2	11
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	3	1
	5	12
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	–
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	35	47
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2	10
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	8	(30)
	45	27
	23	67

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début et à la fin (note 10)	2 650	2 950
Actions ordinaires au début (note 10)	3 160	3 057
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	42	39
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(5)	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	11	(2)
Actions ordinaires à la fin	3 208	3 094
Surplus d'apport au début	47	47
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 12)	4	3
Options d'achat d'actions levées	(5)	(5)
Surplus d'apport à la fin	46	45
Résultats non distribués au début	13 028	10 444
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	932	761
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 10)	(28)	(34)
Dividendes sur actions ordinaires (note 10)	(294)	(239)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 10)	(43)	–
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	96	132
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	6	27
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés		
à la juste valeur par le biais du résultat net	21	(84)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–
Autres	2	(9)
Résultats non distribués à la fin	13 719	10 998
Autres éléments cumulés du résultat global au début	(32)	(118)
Écart de change, montant net	82	(109)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	(43)	26
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	16	34
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	–
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	23	(167)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	19 646	16 920
Participations ne donnant pas le contrôle au début	3	3
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd.	–	10
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(13)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	3	–
Capitaux propres	19 649	16 920

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 janvier 2022	Au 31 janvier 2021
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	(47)	(48)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	28	127
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	39	(249)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	3	3
	23	(167)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	932	761
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	(2)	81
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	51	54
Amortissement des immobilisations incorporelles	79	73
Impôts différés	78	47
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(54)	(36)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(5)	(6)
Charge au titre des options d'achat d'actions	4	3
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	7 122	(10 002)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(7 662)	4 093
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(5 493)	(3 206)
Dépôts	6 157	11 799
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	263	1 905
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	8 011	(2 577)
Instruments financiers dérivés, montant net	(2 406)	1 632
Titrisation – cartes de crédit	(37)	–
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(6)	(105)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(437)	52
Autres éléments	(1 461)	(226)
	5 134	4 342
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	48	32
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(48)	–
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd.	–	(300)
Remboursements d'obligations locatives	(25)	(24)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(29)	(273)
	(54)	(565)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	60	5
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(1 920)	(1 575)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	428	675
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	2 007	2 226
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(75)	(40)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(92)	(85)
	408	1 206
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	696	(399)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 184	4 584
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	33 879	29 142
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	40 063	33 726
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	594	641
Intérêts et dividendes reçus	1 921	1 743
Impôts payés sur le résultat	559	209

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

- (1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 7,7 G\$ au 31 janvier 2022 (6,8 G\$ au 31 octobre 2021) pour lequel il y a des restrictions et dont 5,1 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2021) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	53	Note 9	Autres passifs	70
Note 2	Juste valeur des instruments financiers	54	Note 10	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	71
Note 3	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	59	Note 11	Informations sur le capital	72
Note 4	Valeurs mobilières	60	Note 12	Paievements fondés sur des actions	73
Note 5	Prêts et provisions pour pertes de crédit	61	Note 13	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	74
Note 6	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	69	Note 14	Résultat par action	74
Note 7	Autres actifs	70	Note 15	Informations sectorielles	75
Note 8	Dépôts	70			

Note 1 – Mode de présentation

Le 24 février 2022, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Les modifications futures de méthodes comptables qui ne sont pas encore entrées en vigueur sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de cette pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés.

Note 2 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 janvier 2022							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable / Total de la juste valeur
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	40 063	40 063	40 063 40 063
Valeurs mobilières	76 478	1 211	7 436	606	13 011	12 972	98 742 98 703
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	15 178	15 178	15 178 15 178
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	8 928	–	–	–	179 152	178 026	188 080 186 954
Autres							
Instruments financiers dérivés	15 333	–	–	–	–	–	15 333 15 333
Autres actifs	73	–	–	–	1 926	1 926	1 999 1 999
Passifs financiers							
Dépôts ⁽¹⁾	–	14 540			232 555	232 461	247 095 247 001
Autres							
Acceptations	–	–			6 768	6 768	6 768 6 768
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	20 529	–			–	–	20 529 20 529
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			25 304	25 304	25 304 25 304
Instruments financiers dérivés	15 810	–			–	–	15 810 15 810
Passifs relatifs à des créances cédées	–	10 909			14 198	14 072	25 107 24 981
Autres passifs	–	–			2 338	2 338	2 338 2 338
Dettes subordonnées	–	–			766	765	766 765

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2021

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	33 879	33 879	33 879	33 879
Valeurs mobilières	83 464	1 347	8 966	617	11 910	11 897	106 304	106 291
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	7 516	7 516	7 516	7 516
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	8 539	–	–	–	174 150	173 769	182 689	182 308
Autres								
Instruments financiers dérivés	16 484	–	–	–	–	–	16 484	16 484
Autres actifs	–	–	–	–	1 684	1 684	1 684	1 684
Passifs financiers								
Dépôts ⁽¹⁾	–	14 018			226 920	227 054	240 938	241 072
Autres								
Acceptations	–	–			6 836	6 836	6 836	6 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	20 266	–			–	–	20 266	20 266
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			17 293	17 293	17 293	17 293
Instruments financiers dérivés	19 367	–			–	–	19 367	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 398			13 772	13 724	25 170	25 122
Autres passifs	–	–			1 709	1 709	1 709	1 709
Dettes subordonnées	–	–			768	773	768	773

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 31 janvier 2022 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audité de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Note 2 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, 15 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (6 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, 2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (10 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021). Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2022 et 2021, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2022			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 831	5 573	–	8 404
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 415	–	8 415
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	321	1 472	–	1 793
Autres titres de créance	–	2 682	41	2 723
Titres de participation	55 395	541	418	56 354
	58 547	18 683	459	77 689
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	22	3 778	–	3 800
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	1 163	–	1 163
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 406	228	–	1 634
Autres titres de créance	–	839	–	839
Titres de participation	–	282	324	606
	1 428	6 290	324	8 042
Prêts	–	8 627	301	8 928
Autres				
Instruments financiers dérivés	245	15 086	2	15 333
Autres actifs – autres éléments	–	–	73	73
	60 220	48 686	1 159	110 065
Passifs financiers				
Dépôts	–	14 648	–	14 648
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 165	5 364	–	20 529
Instruments financiers dérivés	630	15 179	1	15 810
Passifs relatifs à des créances cédées	–	10 909	–	10 909
	15 795	46 100	1	61 896

Au 31 octobre 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 661	6 716	–	9 377
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 998	–	8 998
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 547	1 878	–	4 425
Autres titres de créance	–	2 484	47	2 531
Titres de participation	58 539	517	424	59 480
	63 747	20 593	471	84 811
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	19	4 214	–	4 233
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 313	–	2 313
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 384	252	–	1 636
Autres titres de créance	–	784	–	784
Titres de participation	–	311	306	617
	1 403	7 874	306	9 583
Prêts	–	8 242	297	8 539
Autres				
Instruments financiers dérivés	203	16 278	3	16 484
	65 353	52 987	1 077	119 417
Passifs financiers				
Dépôts	–	14 215	–	14 215
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 546	4 720	–	20 266
Instruments financiers dérivés	693	18 673	1	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 398	–	11 398
	16 239	49 006	1	65 246

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022.

Note 2 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2022				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2021	471	306	297	2	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽³⁾	(14)	–	(4)	(1)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	11	–	–	–
Achats	29	7	71	–	–
Ventes	(15)	–	–	–	–
Émissions	–	–	5	–	–
Règlements et autres	–	–	5	–	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	(12)	–	–	–	–
Juste valeur au 31 janvier 2022	459	324	374	1	–
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2022 ⁽⁴⁾	(17)	11	(4)	(1)	–

	Trimestre terminé le 31 janvier 2021				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2020	457	373	372	29	2
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁵⁾	165	–	15	(22)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–	–
Achats	10	–	–	–	–
Ventes	(8)	–	–	–	–
Émissions	–	–	3	–	–
Règlements et autres	–	–	(54)	(1)	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	–	(2)
Juste valeur au 31 janvier 2021	624	373	336	6	–
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2021 ⁽⁶⁾	166	–	15	(22)	–

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Les montants représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

(3) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte de 19 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte non réalisée de 11 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 158 M\$.

(6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 159 M\$.

Note 3 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 janvier 2022	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	1 211	(10)	17
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	14 540	107	(57)
Passifs relatifs à des créances cédées	10 909	59	81
	25 449	166	24

	Valeur comptable au 31 janvier 2021	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	2 412	(6)	86
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	13 661	(691)	(70)
Passifs relatifs à des créances cédées	8 599	(1)	(222)
	22 260	(692)	(292)

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 29 M\$ (perte de 114 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 4 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 31 janvier 2022			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	3 836	14	(50)	3 800
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 178	13	(28)	1 163
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 664	–	(30)	1 634
Autres titres de créance	853	4	(18)	839
Titres de participation	558	57	(9)	606
	8 089	88	(135)	8 042

	Au 31 octobre 2021			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 241	30	(38)	4 233
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 345	27	(59)	2 313
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 648	–	(12)	1 636
Autres titres de créance	782	9	(7)	784
Titres de participation	569	57	(9)	617
	9 585	123	(125)	9 583

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 1 M\$ au 31 janvier 2022 (1 M\$ au 31 octobre 2021), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, des revenus de dividendes de 5 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021), dont des revenus de dividendes d'un montant négligeable pour les placements qui ont été vendus au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2022 et 2021.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2022			Trimestre terminé le 31 janvier 2021		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	306	311	617	373	246	619
Variation de la juste valeur	11	(3)	8	–	37	37
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	10	17	–	7	7
Cessions ⁽¹⁾	–	(36)	(36)	–	(12)	(12)
Juste valeur à la fin	324	282	606	373	278	651

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	6 017	5 811
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 212	2 225
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	126	–
Autres titres de créance	4 661	3 877
Valeur comptable brute	13 016	11 913
Provisions pour pertes de crédit	5	3
Valeur comptable	13 011	11 910

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2022 et 2021, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 66 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022 (143 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021) et la Banque a comptabilisé des gains de 1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022 (montant négligeable pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 7 afférentes aux états financiers annuels consolidés audité de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 81 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2021.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 janvier 2022					
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC	
					Total
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	29 380	14	–	–	29 394
Bon	17 150	136	–	–	17 286
Satisfaisant	9 414	2 352	–	–	11 766
À signaler	270	297	–	–	567
Faible	73	159	–	–	232
Défaut	–	–	79	–	79
Approche NI avancée	56 287	2 958	79	–	59 324
Approche standardisée	6 282	182	72	308	15 039
Valeur comptable brute	62 569	3 140	151	308	74 363
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	40	63	34	(57)	80
Valeur comptable	62 529	3 077	117	365	74 283
Aux particuliers					
Excellent	16 025	26	–	–	16 051
Bon	12 019	941	–	–	12 960
Satisfaisant	4 889	1 545	–	–	6 434
À signaler	328	495	–	–	823
Faible	100	151	–	–	251
Défaut	–	–	99	–	99
Approche NI avancée	33 361	3 158	99	–	36 618
Approche standardisée	5 141	84	18	114	5 357
Valeur comptable brute	38 502	3 242	117	114	41 975
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	67	107	63	(25)	212
Valeur comptable	38 435	3 135	54	139	41 763
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	434	–	–	–	434
Bon	292	–	–	–	292
Satisfaisant	634	40	–	–	674
À signaler	297	155	–	–	452
Faible	35	65	–	–	100
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 692	260	–	–	1 952
Approche standardisée	87	–	–	–	87
Valeur comptable brute	1 779	260	–	–	2 039
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	34	90	–	–	124
Valeur comptable	1 745	170	–	–	1 915
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾					
Excellent	5 548	–	–	–	5 806
Bon	24 102	73	–	–	24 228
Satisfaisant	24 898	6 084	–	–	31 095
À signaler	104	1 408	–	–	1 512
Faible	16	206	–	–	222
Défaut	–	–	261	–	261
Approche NI avancée	54 668	7 771	261	–	63 124
Approche standardisée	7 035	84	79	–	7 507
Valeur comptable brute	61 703	7 855	340	–	70 631
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	113	175	224	–	512
Valeur comptable	61 590	7 680	116	–	70 119
Total des prêts et acceptations					
Valeur comptable brute	164 553	14 497	608	422	189 008
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	254	435	321	(82)	928
Valeur comptable	164 299	14 062	287	504	188 080

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Au 31 octobre 2021

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	28 911	1	–	–	–	28 912
Bon	17 083	53	–	–	–	17 136
Satisfaisant	9 165	2 318	–	–	–	11 483
À signaler	314	266	–	–	–	580
Faible	83	128	–	–	–	211
Défaut	–	–	82	–	–	82
Approche NI avancée	55 556	2 766	82	–	–	58 404
Approche standardisée	5 803	129	57	332	7 817	14 138
Valeur comptable brute	61 359	2 895	139	332	7 817	72 542
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	50	52	29	(60)	–	71
Valeur comptable	61 309	2 843	110	392	7 817	72 471
Aux particuliers						
Excellent	16 211	57	–	–	–	16 268
Bon	11 439	1 041	–	–	–	12 480
Satisfaisant	4 665	1 580	–	–	–	6 245
À signaler	336	483	–	–	–	819
Faible	121	129	–	–	–	250
Défaut	–	–	101	–	–	101
Approche NI avancée	32 772	3 290	101	–	–	36 163
Approche standardisée	4 692	51	15	132	–	4 890
Valeur comptable brute	37 464	3 341	116	132	–	41 053
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	70	98	63	(29)	–	202
Valeur comptable	37 394	3 243	53	161	–	40 851
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	559	–	–	–	–	559
Bon	322	–	–	–	–	322
Satisfaisant	623	38	–	–	–	661
À signaler	294	149	–	–	–	443
Faible	38	62	–	–	–	100
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 836	249	–	–	–	2 085
Approche standardisée	65	–	–	–	–	65
Valeur comptable brute	1 901	249	–	–	–	2 150
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	33	89	–	–	–	122
Valeur comptable	1 868	160	–	–	–	2 028
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾						
Excellent	5 086	–	–	–	269	5 355
Bon	24 395	131	–	–	53	24 579
Satisfaisant	22 808	6 254	–	–	140	29 202
À signaler	128	1 509	–	–	–	1 637
Faible	45	194	–	–	–	239
Défaut	–	–	326	–	–	326
Approche NI avancée	52 462	8 088	326	–	462	61 338
Approche standardisée	6 179	84	81	–	260	6 604
Valeur comptable brute	58 641	8 172	407	–	722	67 942
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	111	205	287	–	–	603
Valeur comptable	58 530	7 967	120	–	722	67 339
Total des prêts et acceptations						
Valeur comptable brute	159 365	14 657	662	464	8 539	183 687
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	264	444	379	(89)	–	998
Valeur comptable	159 101	14 213	283	553	8 539	182 689

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 janvier 2022				Au 31 octobre 2021			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	17 408	33	–	17 441	17 053	72	–	17 125
Bon	3 870	320	–	4 190	3 750	323	–	4 073
Satisfaisant	1 178	261	–	1 439	1 085	229	–	1 314
À signaler	199	69	–	268	197	57	–	254
Faible	16	15	–	31	16	13	–	29
Défaut	–	–	3	3	–	–	3	3
Autres que particuliers								
Excellent	13 662	–	–	13 662	14 097	–	–	14 097
Bon	18 057	2	–	18 059	17 497	2	–	17 499
Satisfaisant	8 069	2 672	–	10 741	7 575	2 377	–	9 952
À signaler	11	299	–	310	14	336	–	350
Faible	10	42	–	52	5	38	–	43
Défaut	–	–	4	4	–	–	3	3
Approche NI avancée	62 480	3 713	7	66 200	61 289	3 447	6	64 742
Approche standardisée	15 075	1	–	15 076	14 872	–	1	14 873
Exposition totale	77 555	3 714	7	81 276	76 161	3 447	7	79 615
Provisions pour pertes de crédit	96	49	–	145	104	58	–	162
Exposition totale, déduction faite des provisions	77 459	3 665	7	81 131	76 057	3 389	7	79 453

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 31 janvier 2022				Au 31 octobre 2021			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	81	74	19	23	48	71	20	24
De 61 à 90 jours	23	26	10	7	18	21	9	13
Plus de 90 jours ⁽³⁾	–	–	21	–	–	–	21	–
	104	100	50	30	66	92	50	37

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 31 janvier 2022			Au 31 octobre 2021		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3						
Hypothécaires résidentiels	151	34	117	139	29	110
Aux particuliers	117	63	54	116	63	53
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	340	224	116	407	287	120
	608	321	287	662	379	283
Prêts – DAC	422	(82)	504	464	(89)	553
	1 030	239	791	1 126	290	836

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2022					Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2022
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2021	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	5	2	–	–	–	7
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	1	–	–	–	–	1
Au coût amorti ⁽²⁾	3	2	–	–	–	5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	71	10	(1)	–	–	80
Aux particuliers	202	15	(11)	–	6	212
Créances sur cartes de crédit	122	13	(15)	–	4	124
Aux entreprises et aux administrations publiques	515	–	(67)	–	3	451
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	88	(27)	–	–	–	61
	998	11	(94)	–	13	928
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	13	(3)	–	–	–	10
Engagements inutilisés	143	(13)	–	–	–	130
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	(1)	–	–	–	5
	162	(17)	–	–	–	145
	1 169	(2)	(94)	–	13	1 086

	Trimestre terminé le 31 janvier 2021					Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2021
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	5	1	–	–	–	6
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	(1)	–	–	–	2
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	65	8	(1)	–	(1)	71
Aux particuliers	298	7	(24)	(7)	2	276
Créances sur cartes de crédit	169	12	(15)	–	5	171
Aux entreprises et aux administrations publiques	533	38	(27)	–	(2)	542
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	93	(4)	–	–	–	89
	1 158	61	(67)	(7)	4	1 149
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	15	–	–	–	–	15
Engagements inutilisés	157	20	–	–	–	177
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	–	–	–	–	4
	176	20	–	–	–	196
	1 343	81	(67)	(7)	4	1 354

- (1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 22 M\$ (29 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021).
- (2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.
- (3) Aux 31 janvier 2022 et 2021, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».
- (4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.
- (6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2022					Trimestre terminé le 31 janvier 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	50	52	29	(60)	71	63	23	35	(56)	65
Créations ou acquisitions	5	–	–	–	5	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	3	(3)	–	–	–	8	(4)	(4)	–	–
Vers la phase 2	(1)	1	–	–	–	(1)	1	–	–	–
Vers la phase 3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(18)	14	6	4	6	(10)	9	2	6	7
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(11)	11	6	4	10	(1)	5	(2)	6	8
Radiations	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	1	–	–	(1)	–	(2)	–	(2)	2	(2)
Solde à la fin	40	63	34	(57)	80	60	28	31	(48)	71
Comprend :										
Montants utilisés	40	63	34	(57)	80	60	28	31	(48)	71
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers										
Solde au début	73	103	63	(29)	210	89	148	76	(10)	303
Créations ou acquisitions	12	–	–	–	12	8	–	–	–	8
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	18	(16)	(2)	–	–	26	(23)	(3)	–	–
Vers la phase 2	(3)	3	–	–	–	(3)	4	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(6)	6	–	–	–	(8)	8	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(26)	23	3	4	4	(30)	23	9	4	6
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(4)	(1)	–	(8)	(3)	(4)	–	–	(7)
Changements de modèles	(2)	8	–	–	6	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(4)	8	6	4	14	(2)	(8)	13	4	7
Radiations	–	–	(11)	–	(11)	–	–	(24)	–	(24)
Dispositions	–	–	–	–	–	(6)	(1)	–	–	(7)
Recouvrements	–	–	5	–	5	–	–	5	–	5
Variations des taux de change et autres	1	–	–	–	1	(1)	(1)	(1)	–	(3)
Solde à la fin	70	111	63	(25)	219	80	138	69	(6)	281
Comprend :										
Montants utilisés	67	107	63	(25)	212	78	135	69	(6)	276
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	3	4	–	–	7	2	3	–	–	5

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 janvier 2022 est de 5 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2022					Trimestre terminé le 31 janvier 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	57	101	–	–	158	68	137	–	–	205
Créations ou acquisitions	3	–	–	–	3	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	22	(22)	–	–	–	29	(29)	–	–	–
Vers la phase 2	(5)	5	–	–	–	(3)	3	–	–	–
Vers la phase 3	–	(5)	5	–	–	–	(7)	7	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(21)	24	6	–	9	(23)	30	3	–	10
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(2)	2	11	–	11	4	(3)	10	–	11
Radiations	–	–	(15)	–	(15)	–	–	(15)	–	(15)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	4	–	4	–	–	5	–	5
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	55	103	–	–	158	72	134	–	–	206
Comprend :										
Montants utilisés	34	90	–	–	124	48	123	–	–	171
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	21	13	–	–	34	24	11	–	–	35
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	177	238	287	–	702	214	287	241	–	742
Créations ou acquisitions	22	–	–	–	22	29	–	–	–	29
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	28	(28)	–	–	–	6	(5)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(8)	9	(1)	–	–	(24)	25	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–	–	(5)	5	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(35)	(2)	1	–	(36)	(10)	6	44	–	40
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(9)	(14)	–	–	(23)	(6)	(5)	(3)	–	(14)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(2)	(36)	1	–	(37)	(5)	16	44	–	55
Radiations	–	–	(67)	–	(67)	–	–	(27)	–	(27)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	2	–	2	–	(1)	(2)	–	(3)
Solde à la fin	175	202	224	–	601	209	302	257	–	768
Comprend :										
Montants utilisés	113	175	224	–	512	130	244	257	–	631
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	62	27	–	–	89	79	58	–	–	137
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	340	479	321	(82)	1 058	421	602	357	(54)	1 326
Comprend :										
Montants utilisés	254	435	321	(82)	928	316	530	357	(54)	1 149
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	86	44	–	–	130	105	72	–	–	177

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 janvier 2022 est de 5 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 31 janvier 2022					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	3,7 %	1,4 %	4,3 %	1,8 %	(5,3) %	3,3 %
Taux de chômage	6,0 %	5,7 %	5,7 %	5,1 %	8,5 %	7,0 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	2,0 %	0,2 %	4,0 %	1,9 %	(11,5) %	1,2 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,7 %	1,9 %	1,6 %	1,7 %	3,0 %	2,2 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	7,4 %	1,7 %	10,3 %	2,6 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	83	75	87	82	37	43

Au 31 octobre 2021						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	4,2 %	1,6 %	4,7 %	1,9 %	(5,5) %	3,7 %
Taux de chômage	6,6 %	6,3 %	6,3 %	5,6 %	9,5 %	7,8 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	2,0 %	0,2 %	4,0 %	1,9 %	(11,5) %	1,2 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,7 %	1,9 %	1,6 %	1,7 %	3,1 %	2,2 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	4,8 %	2,1 %	8,6 %	3,1 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ <i>(en \$ US par baril)</i>	70	65	77	77	35	34

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, les perspectives macroéconomiques ont évolué.

Dans le scénario de base, l'économie canadienne marquera une courte pause pour ensuite poursuivre sa reprise alors que la baisse des cas du variant Omicron permet un assouplissement graduel des mesures sanitaires. Malgré un trimestre de faiblesse, le marché du travail poursuit sa récupération et le taux de chômage se situe à 5,6 % après 12 mois, ce qui est légèrement en-dessous de son niveau d'avant la récession (5,7 %). La progression des prix des logements ralentit pour s'établir à 2,0 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 22 600 points après un an et le pétrole à 81 \$ US.

Dans le scénario optimiste, l'économie rebondit plus vigoureusement en raison de campagnes de vaccination efficaces, notamment contre les variants ainsi qu'une résorption des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. Les gouvernements maintiennent des politiques budgétaires favorables à la croissance. Les dépenses de consommation surprennent à la hausse en raison de l'excès d'épargne accumulé depuis le début de la pandémie. Après un an, le taux de chômage du scénario est plus favorable que dans le scénario de base (3 dixièmes plus bas). Les prix des logements augmentent de 4,0 %, le S&P/TSX se situe à 23 223 points après un an et le pétrole à 86 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, les vaccins s'avèrent peu efficaces contre certains variants et de nouveaux confinements affectent négativement l'économie. Les goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement nuisent à la rentabilité. Les gouvernements maintiennent un soutien aux ménages et aux entreprises mais ne peuvent pas égaler la générosité des programmes adoptés au début de la pandémie en raison des contraintes budgétaires. Cela provoque une rechute de l'économie qui entre de nouveau en récession. Le taux de chômage reprend donc une tendance haussière atteignant 9,2 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent de façon importante. Après un an, le S&P/TSX du scénario se situe à 15 659 points et le pétrole à 30 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 janvier 2022, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 31 janvier 2022	819
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	594
Scénario de base à 100 %	649
Scénario pessimiste à 100 %	1 155

Note 6 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	66 467	68 296
Prêts hypothécaires résidentiels	22 519	22 413
	88 986	90 709
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	45 108	40 779
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	66 467	68 296
Prêts hypothécaires résidentiels	22 215	22 249
	88 682	90 545
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	44 982	40 731

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties, et exclut les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque.

(2) Les passifs associés comprennent les passifs relatifs à des créances cédées et les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 878 M\$ au 31 janvier 2022 (3 367 M\$ au 31 octobre 2021), excluant les conventions de rachat garanties par les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 9 374 M\$ avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 580 M\$ au 31 janvier 2022 (7 993 M\$ avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 333 M\$ au 31 octobre 2021).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	24 031	24 034
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	22 221	17 553
Valeurs mobilières prêtées	42 734	49 122
	88 986	90 709

Note 7 – Autres actifs

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	1 446	1 228
Intérêts et dividendes à recevoir	663	696
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 263	988
Actif au titre des prestations définies	820	691
Actifs d'impôt différé	252	354
Actifs d'impôt exigible	480	445
Actifs au titre des cessions en réassurance	27	28
Actifs d'assurance	56	38
	5 007	4 468

Note 8 – Dépôts

	Au 31 janvier 2022				Au 31 octobre 2021
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	6 506	35 980	28 712	71 198	70 076
Entreprises et administrations publiques	57 361	30 518	84 709	172 588	167 870
Institutions de dépôts	1 207	450	1 652	3 309	2 992
	65 074	66 948	115 073	247 095	240 938

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 8,8 G\$ au 31 janvier 2022 (8,8 G\$ au 31 octobre 2021). Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées est venu à échéance et la Banque a émis un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées (270 M\$ US d'obligations sécurisées venues à échéance au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

De plus, au 31 janvier 2022, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 13,4 G\$ (11,9 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiées par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 9 – Autres passifs

	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021
Créditeurs et charges à payer	1 836	2 469
Dettes de filiales envers des tiers	310	437
Intérêts et dividendes à payer	809	552
Obligations locatives	564	575
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 170	735
Passif au titre des prestations définies	138	143
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 5)	145	162
Passifs d'impôt différé	13	10
Passifs d'impôt exigible	76	478
Passifs d'assurance	7	11
Autres éléments ^{(1) (2) (3)}	792	729
	5 860	6 301

- (1) Au 31 janvier 2022, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 11 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2021).
(2) Au 31 janvier 2022, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 33 M\$ (33 M\$ au 31 octobre 2021).
(3) Au 31 janvier 2022, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 26 M\$ (25 M\$ au 31 octobre 2021).

Note 10 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Rachat d'actions ordinaires

Le 10 décembre 2021, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 actions ordinaires (représentant environ 2 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 9 décembre 2022. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, la Banque a complété le rachat de 500 000 actions ordinaires au prix de 48 M\$, ce qui a réduit de 5 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 43 M\$ les *Résultats non distribués*.

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 31 janvier 2022		Au 31 octobre 2021	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	66 000 000	1 650	66 000 000	1 650
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
	1 000 000	1 000	1 000 000	1 000
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	67 000 000	2 650	67 000 000	2 650
Actions ordinaires au début de l'exercice	337 912 283	3 160	335 997 660	3 057
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	847 259	42	1 930 033	104
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(500 000)	(5)	–	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽²⁾	107 700	11	(14 432)	(1)
Autres	–	–	(978)	–
Actions ordinaires à la fin de la période	338 367 242	3 208	337 912 283	3 160

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

(2) Au 31 janvier 2022, 120 745 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 12 M\$ (13 045 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 1 M\$ au 31 octobre 2021).

Note 10 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres (suite)

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

Trimestre terminé le 31 janvier				
	2022		2021	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	3	0,2516	3	0,2516
Série 32	3	0,2399	3	0,2399
Série 34	–	–	6	0,3500
Série 36	–	–	5	0,3375
Série 38	5	0,2781	5	0,2781
Série 40	3	0,2875	3	0,2875
Série 42	4	0,3094	4	0,3094
	18		29	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 ⁽¹⁾	5		5	
BCRL – Série 2 ⁽²⁾	5		–	
	10		5	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	28		34	
Actions ordinaires	294	0,8700	239	0,7100
	322		273	

(1) Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

Note 11 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 10,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 12,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 14,0 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 2,5 %. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le 10 décembre 2021, le BSIF a confirmé que le niveau de la réserve pour stabilité intérieure était maintenu à 2,5 %. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Depuis le 1^{er} novembre 2021, le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 24,0 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %. Le TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III ⁽¹⁾

	Au 31 janvier 2022		Au 31 octobre 2021	
	Ajustés ⁽²⁾		Ajustés ⁽²⁾	
Fonds propres				
CET1	13 467	13 515	12 866	12 973
catégorie 1	16 116	16 164	15 515	15 622
total	17 123	17 123	16 643	16 643
Actif pondéré en fonction des risques	106 168	106 168	104 358	104 358
Exposition totale	367 775	367 775	351 160	351 160
Ratios des fonds propres				
CET1	12,7 %	12,7 %	12,3 %	12,4 %
catégorie 1	15,2 %	15,2 %	14,9 %	15,0 %
total	16,1 %	16,1 %	15,9 %	15,9 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %
Ratio TLAC ⁽³⁾	27,8 %	27,8 %	26,3 %	26,3 %
Ratio de levier TLAC ⁽³⁾	8,0 %	8,0 %	7,8 %	7,8 %

- (1) Les fonds propres et les ratios réglementaires sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans la ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF.
- (2) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans la ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17.
- (3) Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

Note 12 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, la Banque a octroyé 1 771 588 options d'achat d'actions (2 043 196 options d'achat d'actions au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021) d'une juste valeur moyenne de 13,24 \$ par option (8,24 \$ en 2021).

Au 31 janvier 2022, il y avait 12 258 358 options d'achat d'actions en circulation (11 348 680 options d'achat d'actions au 31 octobre 2021).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021
Taux d'intérêt hors risque	1,79 %	1,02 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	22,68 %	22,59 %
Dividendes prévus	3,88 %	4,24 %

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, une charge de rémunération de 4 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021).

Note 13 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Régimes de retraite		Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Coût des services rendus au cours de la période	31	36	–	–
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(5)	–	1	1
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	27	37	1	1
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(185)	(40)	(4)	(1)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	58	(138)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(127)	(178)	(4)	(1)
	(100)	(141)	(3)	–

- (1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.
- (2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 14 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2022	2021
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	932	761
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	26	33
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	906	728
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	338 056	336 408
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	2,68	2,16
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	906	728
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	338 056	336 408
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)		
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	4 262	2 209
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	342 318	338 617
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,65	2,15

- (1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 1 752 270 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 71,86 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Note 15 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place. La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2021. Cette présentation tient compte du fait que le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées, qui étaient présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises, sont maintenant présentés dans le secteur des Marchés financiers. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy Ltd., les activités de la filiale Advanced Bank of Asia Limited qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, les activités de la filiale Flinks qui offre des services de fintech, certains éléments particuliers ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 31 janvier ⁽¹⁾												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	669	629	119	109	398	336	270	219	(124)	(86)	1 332	1 207
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	289	252	473	409	264	262	15	55	93	39	1 134	1 017
Revenu total	958	881	592	518	662	598	285	274	(31)	(47)	2 466	2 224
Frais autres que d'intérêts	532	496	352	305	260	231	80	83	53	65	1 277	1 180
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	426	385	240	213	402	367	205	191	(84)	(112)	1 189	1 044
Dotations aux pertes de crédit	(5)	45	–	(2)	(16)	20	18	18	1	–	(2)	81
Résultat avant charge (économie) d'impôts	431	340	240	215	418	347	187	173	(85)	(112)	1 191	963
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	114	90	64	57	111	92	39	37	(69)	(74)	259	202
Résultat net	317	250	176	158	307	255	148	136	(16)	(38)	932	761
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	317	250	176	158	307	255	148	136	(16)	(38)	932	761
Actif moyen	136 288	120 640	8 136	6 537	157 761	152 444	17 974	15 545	68 700	62 947	388 859	358 113

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées qui ont été transférés du secteur des Particuliers et Entreprises au secteur des Marchés financiers.

(2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 60 M\$ (54 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 4 M\$ (3 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2022

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	25 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	24 août
Quatrième trimestre	30 novembre

Divulgaration des résultats du premier trimestre de 2022

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le vendredi 25 février 2022 à 11 h 00 HNE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 8772703#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 25 mars 2022 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 2805224#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).